

DOSSIER Le racisme aux États-Unis au XXI^e siècle



Photo : alisdare1 on Visualhunt.com



03 INTERNATIONAL

Nord-est Syrie :
opportunités et défis
de la nouvelle donne



05 DOSSIER

Le racisme
aux États-Unis
au XXI^e siècle



05 ART & CULTURE

Christine Boulanger :
une artiste engagée



23 COMITÉS LOCAUX

MRAP Valenciennois
à Paris : travail
de mémoire

SOMMAIRE

3 INTERNATIONAL

Nord-est Syrie :
opportunités et défis
de la nouvelle donne

4 DOSSIER : LE RACISME AUX ÉTATS-UNIS AU 21^e SIÈCLE

En regardant ce monde...

La politique migratoire
étatsunienne au XXI^e siècle

Trump est-il (seulement) raciste ?

Sylvie Laurent, américaine et
enseignante à Science-Po, et son
dernier livre : « Capital et race »

Information des Nations Unies sur
le racisme aux USA

La violence policière aux USA
sous la loupe du Conseil des
droits de l'homme de l'ONU

Back in Black : la crise de
l'identité raciale au XXI^e siècle

Inégalités raciales aux États-
Unis : quelles avancées depuis
la marche sur Washington du
28 août 1963 ?

Être noir aux États-Unis
sous l'ère Trump

...Pendant de ce temps à l'ONU

5 ARTS & CULTURE

La cinéaste d'Hitler : un monstre
d'égoïsme et de racisme

« *L'Humanité par les moyens
d'Humanité* »

Christine Boulanger :
une artiste engagée

23 COMITÉS LOCAUX

« Différences » / Abonnement annuel : 24 € //
43, bd de Magenta - 75010 PARIS // Tél. : 01 53 38 99 86 -
Fax: 01 40 40 90 98 // Directeur de la publication: François
Sauterey // Rédaction : Charles Louvard // Assistants
de rédaction : Isabel Dos Martires // Trésorière :
Martine Matmati // Gestion des abonnements :
Isabel Dos Martires // Conception/Impression :
Marnat - Tél. : 01 47 40 33 10 // Dépôt légal : Juillet 2007

*Co-Présidents



Kaltoum GACHI*



François SAUTEREY*



Anne FERAY*

EN REGARDANT LE MONDE...

Le MRAP a fait connaître ses inquiétudes lors de l'accession de Donald Trump à la présidence des USA pour un deuxième mandat. Il aura fallu au président américain bien peu de temps pour confirmer le peu de cas qu'il fait du multilatéralisme et du droit international, système bien imparfait mais qui a pu pendant 80 ans préserver l'humanité d'un nouveau conflit mondial.

Mais il importait aussi au MRAP de se pencher sur le sujet spécifique du racisme dans la société étatsunienne contemporaine. Les victoires arrachées par le mouvement des droits civiques ont été importantes et demeurent essentielles.

Les évolutions qu'elles ont entraînées sont réelles, complexes et inachevées ; le mécanisme onusien analysant le racisme systémique qui imprègne les pratiques policières et judiciaires est accablant.

Un racisme endémique, lié à la fondation même de cette nation issue de la colonisation dans une société qui pratiquait alors l'esclavage. Et la brutalité des mesures et des

annonces de l'administration Trump 2 éclaire le retour d'idéologies racistes prétendant s'appuyer sur une réalité biologique que l'on croyait discréditées.

Comment le sentiment d'exclusion aggravé d'une précarité économique a-t-il pu convaincre des citoyens exploités que l'avenir serait meilleur en portant les plus riches au pouvoir ? Mumia Abu Jamal en propose une explication, celle de la manipulation du sentiment de peur, tout particulièrement la peur des immigrés, ces autres sur lesquels il est aujourd'hui possible de dire les pires âneries en en tirant profit. Saluons cette contribution de Mumia à la lutte pour la fraternité. Nous empruntons le titre de ce propos tenu depuis sa prison. Quelle plus belle preuve que des citoyens résistent ?

En parcourant ces articles, nous retrouvons des inquiétudes qui taraudent dans notre pays celles et ceux qui sont attachés aux valeurs de justice, de fraternité et de démocratie. Souvent le déport alimente la réflexion. Et dans ce cas précis, il participe aussi de la solidarité entre les peuples. ❖

**VOUS SOUHAITEZ AUSSI AGIR
CONTRE LE RACISME
ET LES DISCRIMINATIONS ?**



**ADHÉREZ ET/OU
REJOIGNEZ NOTRE ÉQUIPE
DE BÉNÉVOLES !**

NORD-EST SYRIE : OPPORTUNITÉS ET DÉFIS de la nouvelle donne

La prise de pouvoir de Hayat Tahrir al Cham (HTC) à Damas pose de nouveaux défis au projet du Rojava, menacé par la présence de dizaines de groupes armés et par l'occupation turque d'une partie du nord-est syrien



Photo : Al-Hot

L'élection de Ahmed Al-Charaa de la part des chefs des groupes armés réunis au sein de la coalition appelée « Armée Nationale Syrienne » pourrait constituer un élément supplémentaire de pression sur l'Autorité Démocratique Autonome du Nord-Est Syrie (DAANES). Soutenu en particulier par la Turquie (et le Qatar), il n'est pas évident qu'il puisse exiger le retrait de celle-ci du territoire syrien.

La défaite de Daesh sur le terrain au mois de mars 2019, n'a pas signé la fin du mouvement terroriste. L'ONU estime qu'environ 10 000 combattants se trouvent toujours entre l'Iraq et la Syrie au sein de « cellules dormantes » et les échanges de tirs entre les groupes armés et les forces de la coalition internationale (principalement des Etats-Unis) sont réguliers. Des groupes ont déclaré leur affiliation à Daesh en Asie centrale et en Afrique sub-saharienne. La DAANES doit gérer, avec des moyens fort limités, 24 camps

dans lesquels se trouvent plus de 55 000 personnes, entre réfugiés et prisonniers en attente de procès.

La DAANES doit également faire face à la présence de la Turquie en Syrie qui occupe illégalement une bande de terre d'environ 300 km le long de la frontière entre les deux pays sur environ une trentaine de kilomètres de profondeur et qui n'hésite pas à bombarder la population civile kurde.

Abdulkarim Omar, représentant de la DAANES en Europe, nous aide à mieux comprendre les défis auxquels est confronté le peuple kurde en Syrie.

Gianfranco Fattorini
Représentant du MRAP auprès de l'ONU
Le nouveau pouvoir installé à Damas exige l'unification de tous les groupes armés présents en Syrie et entend gouverner sur l'intégrité du territoire syrien. Comment la DAANES appréhende les relations avec le nouveau pouvoir installé à Damas ?

Abdulkarim Omar

En tant qu'administration autonome démocratique de la Syrie du Nord et de l'Est (DAANES), nous nous sommes toujours opposés à la division de la Syrie. Nous restons attachés au dialogue et à la résolution de toutes les questions en suspens avec Damas par la négociation. Nous pensons que la seule solution viable est de construire une Syrie démocratique et décentralisée qui protège les droits des Kurdes et de toutes les minorités dans le cadre d'une nouvelle constitution démocratique.

En ce qui concerne les groupes armés, les Forces démocratiques syriennes (FDS) aspirent depuis leur formation à rejoindre une nouvelle armée syrienne dans une Syrie nouvelle et démocratique. Si nous parvenons à un accord politique avec Damas, les FDS seront intégrées à l'armée syrienne sous l'égide du ministère de la défense, tout en conservant leur caractère distinct en restant dans les régions du nord-est de la Syrie. Cette position s'aligne sur la vision plus large de l'avenir de la Syrie, qui met l'accent sur la nécessité d'une nouvelle constitution fondée sur la décentralisation démocratique, permettant ainsi de relever les défis auxquels la société syrienne est confrontée, notamment en raison de la fragilité des institutions nationales après des années de conflit.

Il est important de noter l'engagement de la DAANES en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la Syrie, tout en plaidant pour un système qui respecte la diversité de la population syrienne et garantit une représentation et des droits équitables pour toutes les communautés.

G. F. : La Turquie a apporté une aide importante dans la chute de Bachar Al-Asad et a été le premier pays à rendre visite à Ahmed Al-Charaa à Damas : quel rôle joue-t-elle maintenant au cœur du nouveau pouvoir à Damas et dans le nord-est de la Syrie ?

A. Omar : Après la campagne militaire de Hayat Tahrir al-Cham sur Alep à la fin du mois de novembre de l'année dernière et avant qu'ils n'atteignent Damas, la Turquie a lancé des groupes qui lui sont affiliés, ce que l'on appelle l'Armée nationale syrienne (ANS), à l'assaut des zones du

nord-est de la Syrie. Ils ont commencé leur assaut sur les zones de Shahba et Tel Rifaat, ce qui a entraîné le déplacement de 120 000 personnes de ces zones vers le nord-est de la Syrie. Ces personnes étaient déjà déplacées de la région d'Afrin et l'ont été à nouveau. Par la suite, des groupes de mercenaires de l'ANS ont attaqué et occupé Manbij. Ils continuent actuellement d'attaquer le barrage de Tishrin et le pont de Qere Qozaq. Les menaces turques à l'encontre des régions du nord-est de la Syrie n'ont pas cessé. Les Turcs font également pression sur le gouvernement de Damas pour empêcher un accord et un dialogue entre la DAANES et Damas. L'influence d'Ankara sur Damas est extrêmement négative, notamment en empêchant le dialogue entre les deux parties.

G. F. : *Les 5 et 6 février s'est tenue à Bruxelles une session du Tribunal Permanent des Peuples au cours de laquelle ont été exposés les crimes de guerres et les crimes contre l'humanité commis par la Turquie depuis 2018 contre le peuple kurde. Quelles suites vous attendez de cette session ?*

A. Omar : Les résultats, les décisions et les preuves de ce Tribunal constitueront un dossier complet documentant les crimes commis par l'État turc dans le nord-est de la Syrie au cours des dix dernières années. Nous présenterons ce dossier aux divers gouvernements, aux organisations de la société civile et à la communauté internationale. Nous préparons également ces dossiers pour les soumettre à d'autres tribunaux afin de poursuivre l'État turc. Ces atrocités et violations documentées constitueront une partie substantielle du dossier complet préparé pour les poursuites futures contre l'État turc pour les crimes de guerre commis dans le nord-est de la Syrie.

G. F. : *La reconstruction de la Syrie impliquera la mobilisation de plusieurs milliards de dollars : d'après vous qui devrait gérer ces fonds et sous quelle forme ?*

Plusieurs gouvernements déclarent qu'ils ne commenceront pas les efforts de reconstruction ou ne fourniront pas d'aide financière à l'État syrien tant qu'il n'y aura pas de changement politique global dans le pays. En effet, Damas est actuellement gouvernée par une organisation djihadiste salafiste radicale qui figure toujours sur la liste du Comité spécial de Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Europe, les États-Unis et la communauté internationale affirment qu'elles surveilleront la situation. Si Hayat Tahrir al-Cham change de perspective, établit un État démocratique en Syrie, forme un gouvernement de transition représentant toutes les composantes syriennes et rédige une constitution démocratique qui protège les droits de toutes les minorités, y compris les Kurdes, les Alaouites, les Chrétiens, les Druzes et d'autres, les efforts de reconstruction pourront alors commencer.

Si ces conditions ne sont pas remplies, il n'y aura pas de reconstruction. Si la reconstruction a lieu, idéalement l'aide financière doit être coordonnée par l'intermédiaire d'organisations internationales.

G. F. : *Les Forces Démocratiques Syriennes ont joué un rôle déterminant dans la défaite de l'« État islamique », mais dans son dernier rapport adressé au Conseil de sécurité, le Secrétaire général de l'ONU attire l'attention sur la dangerosité que représentent toujours les combattants de l'État islamique (ISIS). Est-ce que la DAANES est suffisamment soutenue pour maîtriser cette menace ?*

A. Omar : Il est vrai que les Forces démocratiques syriennes (FDS) ont géographiquement vaincu Daesh/ISIS dans le nord-est de la Syrie. Cependant, Daesh/ISIS représente toujours une menace importante pour la sécurité de la région alors qu'il tente de se réorganiser. Daesh/ISIS a particulièrement exploité l'opportunité de l'effondrement du régime syrien d'Assad et du vide sécuritaire qui en a résulté dans les territoires syriens. Le groupe terroriste a réussi à s'emparer d'armes et d'équipements militaires, en particulier dans les zones désertiques syriennes. Daesh/ISIS tente de se réorganiser et profite des attaques turques sur nos régions, qui ont occupé les Forces démocratiques syriennes à repousser ces assauts.

Depuis le 8 décembre dernier, Daesh/ISIS a mené plus de 20 opérations terroristes dans le nord-est de la Syrie. En réponse, les FDS et les forces de la coalition ont mené 13 opérations militaires conjointes contre Daesh/ISIS. La menace de Daesh/ISIS reste présente et la communauté internationale, les États-Unis et les forces de la coalition internationale ne doivent pas se retirer de Syrie ; elles doivent continuer à soutenir les Forces démocratiques syriennes dans la lutte contre Daesh/ISIS car tout retrait inconsidéré du nord-est de la Syrie aurait des conséquences importantes pour la région et le monde entier.

G. F. : *Le projet démocratique, égalitaire et écologique du Rojava fait l'objet d'attaques multiples. Quel message souhaitez-vous adresser aux autorités et au peuple français ?*

A. Omar : Nous remercions le peuple et le gouvernement français pour leur soutien continu à l'Administration autonome et aux Forces démocratiques syriennes ces dernières années. Le gouvernement français joue un rôle important dans le soutien à la DAANES et aux Kurdes en général. Il joue également un rôle central dans le dialogue kurde-kurde et dans le dialogue entre l'Administration autonome et le nouveau gouvernement de Damas. Par conséquent, nous espérons que le gouvernement français poursuivra son soutien à l'Administration autonome et aux Forces démocratiques syriennes et jouera un rôle positif dans la construction d'une nouvelle Syrie démocratique, décentralisée et laïque. ::

Propos recueillis par Gianfranco Fattorini
Représentant du MRAP auprès de l'ONU



Démonstration de solidarité avec le Rojava à Berlin -
Photo : Leonhard Lenz, CC0, via Wikimedia Commons

EN REGARDANT CE MONDE...

Mumia ABU-JAMAL, prison de Frackville, Pennsylvanie.

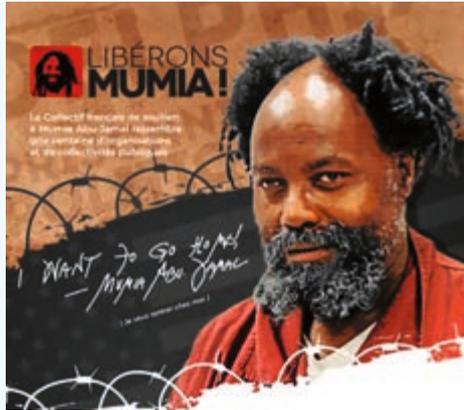
En regardant ce monde, à l'aube de la nouvelle année, nous devons admettre que le monde est en marche, et si nous sommes honnêtes, c'est une marche vers la droite.

Pourquoi en est-il ainsi ? À mon avis, parce que les politiciens de droite sont passés maîtres dans l'art de la peur. Et la politique de l'immigration tourne autour d'une manipulation de cette peur à des fins politiques. C'est la peur qui nous anime, pas l'espoir ni l'altruisme. Car la peur fait appel à nos instincts de survie ; elle nous attire aussi vers les bureaux de vote et nous incite à voter.

Cela explique ce qui s'est passé en Europe et aussi aux États-Unis. En fait, les dernières élections américaines étaient un concours entre l'amour et la peur. Et devinez quoi, la peur a gagné. Dans son premier discours inaugural, en mars 1933, l'ancien président américain Franklin Delano Roosevelt a déclaré : « La seule chose que nous ayons à craindre, c'est la peur : « La seule chose que nous ayons à craindre, c'est la peur elle-même. » C'était en 1933, il y a presque un siècle.

Aujourd'hui, la peur engendre encore plus de peur. Et la peur de quoi ? Peur des Noirs, des femmes intelligentes, des transgenres. Les hommes politiques qui savent comment motiver les populations connaissent bien l'attraction et le pouvoir des émotions profondes, comme la peur. Ils l'utilisent comme un violoniste utilise ses cordes. Beaucoup de gens sont tellement habités par la peur de « l'autre » qu'ils ne voient pas vraiment le jeu qui se joue derrière le rideau. C'est parce que la peur perturbe notre capacité à analyser et à penser les choses en profondeur.

Une grande partie de cette hystérie anti-immigrés se produit en Europe, où de nombreux réfugiés d'anciennes colonies tentent de regagner les terres des anciens colonisateurs. Aux États-Unis, une grande partie de l'énergie anti-immigrée vise les Mexicains



et d'autres communautés latino-américaines. Certains voient dans cette explosion d'anxiété la crainte d'un « brunissement » de l'Amérique. Les Latinos constituent le segment de la population américaine qui connaît la croissance la plus rapide. L'Europe, quant à elle, s'inquiète des réfugiés arabes et africains.

Souvenez-vous des mensonges sur les Haïtiens ! « Ils mangent nos chiens, nos chats et autres animaux domestiques. Vous vous souvenez de cette affirmation [de Donald Trump] ? Bien sûr que vous vous en souvenez. C'était un mensonge. Mais cela a fait des Haïtiens l'objet de la peur. Combien de personnes savent que les Haïtiens ont aidé les Américains à lutter contre les Britanniques pendant la guerre révolutionnaire ? Les Haïtiens étaient « altérés » et donc plus faciles à craindre.

Il y a quelques semaines, j'ai entendu à la radio une personne se plaindre de l'arrivée de réfugiés dans son pays, avec beaucoup de colère dans la voix. Devinez qui était l'orateur ? C'était un citoyen turc qui se plaignait des réfugiés de la guerre civile en Syrie. Cela montre que les problèmes ne sont pas toujours aussi simples qu'ils en ont l'air.

Il y a plus d'un siècle, Marx a déclaré « qu'un travailleur n'avait pas de nation et que la classe ouvrière n'en avait pas non plus ». En tant que membres d'une classe, tous les travailleurs étaient frères et sœurs d'autres travailleurs. Puis il y a eu les deux guerres

mondiales, le terrible carnage de ces guerres et les gens ont été fermement maintenus sous l'emprise du nationalisme. Toujours en mode guerre, mais cette fois-ci dans le cadre de ce qu'on appelle la guerre froide.

Les guerres ont gravement affaibli plusieurs empires européens et, dans les années soixante, nous avons assisté à une vague de luttes anticoloniales, avec de nombreux pays qui ont gagné leur indépendance. La révolution algérienne éclate en Afrique du Nord et la France, déjà affaiblie par sa chute à Diên Biên Phu en Indochine, perd Alger après quelque six années de guerre anticoloniale et de résistance populaire.

Le révolutionnaire algérien Frantz Fanon a appelé à plusieurs reprises à la décolonisation, non seulement en Algérie, mais dans toute l'Afrique. En fait, le monde doit être décolonisé. Aujourd'hui, alors que de nombreux États arabes et africains connaissent une « indépendance en drapeau », terme qui signifie en réalité une fausse indépendance, et que ces pays sont aux prises avec le néocolonialisme, leurs populations ne sont pas prises en charge et doivent fuir pour trouver un nouvel endroit où vivre.

Les gouvernements n'ayant pas su répondre aux besoins de leurs populations, celles-ci sont devenues des réfugiés d'États en faillite. L'accumulation de capital que l'Europe a connue a semblé sacrément attrayante à des millions de personnes dans les anciennes colonies. L'époque actuelle n'est pas seulement celle de la dérive droite, c'est aussi celle du néolibéralisme et de la domination du marché. Ce n'est pas un hasard si ces trois caractéristiques se rejoignent, car la dérive droite, appelée aussi néolibéralisme, et les angoisses anti-immigrationnistes vont de pair. Nous ne sommes pas surpris.

Les marchés ne travaillent pas à l'amélioration des communautés. Ils travaillent pour le profit, point final. Ils travaillent pour exploiter, et non pour servir. Nous devons le savoir pour pouvoir nous organiser ensemble contre cela. Les réfugiés ne sont pas nos ennemis, seules nos peurs le sont. Et la peur n'est rien d'autre qu'une émotion. ::

Texte publié par PRISON RADIO
La radio américaine qui donne la parole
aux prisonniers et à leurs familles

LA POLITIQUE MIGRATOIRE ÉTATSUNIENNE au XXI^e siècle

Sept semaines après les attentats du 11 septembre 2001, le Congrès américain a adopté le USA Patriot Act, qui a conféré au gouvernement fédéral de nouveaux pouvoirs étendus pour expulser les immigrants sans papiers sous couvert de lutte contre le terrorisme.

Les immigrants considérés comme des menaces pour la sécurité nationale ont été placés sous la garde du gouvernement, sans garantie d'un procès équitable, dans l'attente de leur audience d'expulsion, ce qui leur a permis de bénéficier d'un niveau de procédure réduit.

Les immigrants jugés expulsables, mais que d'autres pays refusent d'accepter, sont placés en détention pour une durée indéterminée. **Le gouvernement fédéral a élargi la définition d'« activité terroriste ».** Depuis le 11 septembre, 780 hommes et garçons ont été détenus à Guantánamo Bay, et plusieurs d'entre eux ont été soumis à la torture et à des mauvais traitements. Beaucoup ont protesté par des grèves de la faim, mais l'armée les a nourris de force. Bien que Barack Obama se soit engagé à fermer le camp de prisonniers, il restait 15 détenus à Guantánamo Bay au 6 janvier 2025.

L'administration Obama a expulsé 3 millions d'immigrés sans papiers, soit plus que toutes les administrations précédentes, y compris celle de George W. Bush, qui en a expulsé 2 millions. Le gouvernement Obama a infligé plus d'amendes et procédé à plus d'arrestations pour violation de la législation sur l'immigration que l'administration Bush.

Obama a élargi les conditions de détention des enfants demandeurs d'asile, qu s'apparentent à celles d'une prison. Mais Obama a institué le programme DACA (Deferred Action for Childhood Arrival), qui a permis à des centaines de milliers de jeunes d'échapper à l'expulsion.



Marjorie Cohn

Au cours de son premier mandat présidentiel, Donald Trump a mis en place une politique visant à séparer les enfants de leurs parents ou tuteurs. Six ans plus tard, 3 200 enfants ont été réunis avec leur famille, mais 1 400 enfants ne l'ont toujours pas été.

Trump a tenté de mettre fin à l'accord DACA et a instauré l'interdiction de voyager pour la plupart des citoyens originaires de Libye, Syrie, Iran, Yémen, Tchad, Somalie et Corée du Nord. La population d'immigrés sans papiers est restée la même parce que les juridictions locales ont refusé de coopérer avec ses politiques d'expulsion.

Donald Trump a apporté plus de 600 modifications unilatérales à la politique d'immigration, soit plus que tout autre

président lorsqu'il a quitté ses fonctions. Il a considérablement réduit le droit d'asile et terrorisé les communautés d'immigrés. Il a déployé des milliers de militaires en service actif pour surveiller les frontières. Bien que la Cour suprême ait finalement confirmé l'interdiction frappant les musulmans, l'administration a été contrainte d'en réduire la portée et d'établir les conditions de sa révocation ultérieure.

Des actions en justice ont permis de mettre fin à de nombreuses politiques d'immigration illégale de Trump, notamment les tentatives de mettre fin arbitrairement à l'asile, de priver des centaines de milliers de personnes de la protection offerte par le programme DACA et le statut de protection temporaire (TPS), et d'ajouter une question sur la citoyenneté au recensement afin de freiner la participation des familles immigrées et des familles à statut mixte.

L'administration de Joe Biden a laissé un héritage mitigé en matière d'immigration. Elle a inversé de nombreuses politiques de Trump en matière d'immigration, notamment en mettant un terme à la construction du mur à la frontière entre le Mexique et les États-Unis et à l'interdiction de voyager, en outre Biden a signé un décret pour réaffirmer les protections des bénéficiaires de l'accord DACA.

L'administration de Biden a rétabli l'immigration légale au niveau d'avant la pandémie du COVID 19 et a largement relancé la réinstallation des réfugiés et a naturalisé plus de 3,5 millions de personnes, soit plus que toute autre administration antérieure. Le gouvernement Biden a étendu le TPS à

1,7 million d'immigrants potentiels et leur a offert une autorisation de travail et une protection contre l'expulsion. Il a cherché à mettre fin à la politique de Trump « *Rester au Mexique* », qui oblige les demandeurs d'asile à attendre au Mexique pendant que leur dossier est en cours d'examen et à celle qui, au titre 42 (une politique datant de l'époque du COVID) permet l'expulsion immédiate des migrants sans examen de leur demande d'asile.

Finalement l'administration de Biden a permis à 800 000 personnes de rester aux États-Unis dans le cadre du TPS, mais en vertu du titre 42, elle a expulsé plus de 2,5 millions d'immigrants.

Lors de sa campagne présidentielle de 2024, Donald Trump a promis de procéder à des déportations massives, les plus nombreuses de l'histoire des États-Unis. Entre la seconde investiture de Trump, le 20 janvier, et le 5 février 2025, plus de 8 000 personnes ont été arrêtées par les autorités fédérales de l'immigration, et près de 5 000 immigrés sans papiers provenant d'Amérique latine ont été déporté.

Le président Trump tente de mettre fin à l'acquisition de la nationalité par le droit du sol, d'interdire l'accès des enfants sans papiers aux écoles et de séparer à nouveau

les enfants de leurs parents à la frontière. **Il a mis fin au TPS, aux programmes pour les réfugiés et à l'application CPB One**, qui a permis à près d'un million de personnes d'entrer aux États-Unis avec un permis de deux ans et la possibilité de travailler. Il tente de démanteler le système de protection de l'asile et de militariser la frontière sud des États-Unis, ce qui entraînera une augmentation des violations des droits de l'homme.

Il a ordonné la détention des personnes sans papiers appréhendées pour des infractions à la législation sur l'immigration et a donné pour instruction aux agents frontaliers d'expulser sommairement les immigrants qui entrent illégalement aux États-Unis.

Trump prévoit de détenir 30 000 immigrants à Guantánamo Bay. Il a déjà transféré 100 immigrants à Guantánamo et certains sont détenus dans une zone de haute sécurité où se trouvaient des détenus d'Al-Qaïda. Étant donné que l'armée supervise la prison de Guantánamo, il n'est pas certain que les immigrants que Trump y envoie bénéficieront des garanties d'une procédure régulière en vertu du droit civil. Tous les immigrants envoyés à Guantánamo ne sont pas entrés illégalement aux États-Unis ; certains ont demandé l'asile à

la frontière, mais ont été déboutés.

Faisant appel à sa base nationaliste, M. Trump a fait de l'immigration le thème central de ses campagnes présidentielles et il a déjà pris plusieurs décrets visant les immigrants. Lorsqu'il a déclaré sa candidature à l'élection de 2016, il a accusé le Mexique d'envoyer des criminels et des violeurs aux États-Unis. Le 20 janvier 2025, jour où il a prêté serment pour son deuxième mandat présidentiel, il a pris plusieurs décrets visant à expulser les immigrants.

Les tribunaux ont temporairement interrompu sa tentative d'abroger l'acquisition de la nationalité par le droit du sol.

Les politiques d'immigration cruelles et mesquines de Trump promettent d'empirer. ::

Marjorie Cohn

Professeure émérite à la Jefferson School of Law et Doyenne de la People's Academy of International Law. Elle siège aux conseils d'administration de la Vietnam Agent Orange Relief and Responsibility Campaign et de Lawyers Rights Watch Canada, ainsi qu'aux conseils consultatifs nationaux de Veterans for Peace, Assange Defense et Progressive Democrats of America.

Quinn Dombrowski from Berkeley, USA, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons



TRUMP EST-IL (SEULEMENT) raciste ?

Dans deux articles publiés respectivement en octobre 2024 et février 2025, le *Milwaukee Independent* a présenté une analyse de l'idéologie qui est à la racine de la politique du président Donald Trump. Nous présentons ici des extraits des deux articles.



Masquer une idéologie anti-noir

Ces dernières années, Donald Trump et nombre de ses alliés les plus proches du mouvement « Make America Great Again » (MAGA) ont lancé une série d'attaques très médiatisées contre des causes, des militants et des politiques progressistes.

Bien que ces efforts aient modifié leur rhétorique au fil du temps, de la dénonciation de « Black Lives Matter » (BLM) en 2020 à la critique de la théorie critique de la race (CRT) en 2022, en qualifiant les idées libérales de « woke » en 2024, et plus récemment en contestant les initiatives de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) en 2025, de nombreux critiques affirment que la cible sous-jacente n'a jamais changé. L'ascension de M. Trump sur la scène politique est depuis longtemps teintée de propos à connotation raciale. Les critiques estiment qu'il s'agit d'un modèle de marginalisation des voix noires, tout en habillant le langage d'une manière qui se

veut purement idéologique. En 2020, les manifestations déclenchées par l'assassinat de George Floyd à Minneapolis se sont étendues à tout le pays. L'approche de Donald Trump a consisté à qualifier ces grandes marches de violentes et d'anti-américaines. Il a souvent évoqué « la loi et l'ordre », attisant les craintes de « chaos » dans les villes dirigées par les démocrates. La tactique de Trump était un moyen de diaboliser l'activisme des Noirs sous une étiquette idéologique plus large.

En 2022, le slogan ciblé par Trump avait changé. Semblant sortir de nulle part, la « théorie critique de la race » est devenue le nouveau cri de ralliement de MAGA et de nombreux représentants conservateurs des États qui cherchent à interdire certains cours dans les écoles publiques. La théorie critique de la race, un cadre développé il y a plusieurs décennies par des juristes, est un examen complexe de la manière dont les lois et les institutions perpétuent les inégalités raciales.

En qualifiant de « théorie critique de la race » tout enseignement historique centré sur les Noirs, la faction radicale Trump du parti républicain a cherché à déclencher une guerre culturelle et à faire taire les débats cruciaux sur la race.

En 2024, le terme « woke » s'est retrouvé au centre de la croisade culturelle de Trump. Le terme « woke » trouve son origine dans la langue vernaculaire afro-américaine, qui fait historiquement référence à la conscience des injustices systémiques et du racisme. Au fil des ans, cependant, le terme est entré dans le lexique culturel plus large, où il en est venu à représenter des points de vue progressistes sur la race, le genre et l'inégalité sociale.

Trump et ses alliés, désireux d'unifier leur base nationaliste blanche contre ce qu'ils considèrent comme des excès libéraux, ont fait des « woke » leur principal ennemi. Pour beaucoup, il s'agit de la dernière stratégie en date pour stigmatiser les mouvements

visant à lutter contre le racisme structurel. Il s'agissait une fois de plus de diaboliser un concept étroitement lié à l'expérience des Noirs sans dire directement « Noir ».

La dernière étape de cette progression a été l'assaut contre les initiatives en matière de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI), qui a atteint son apogée au début de l'année 2025. Bien que ces programmes s'adressent à de nombreux groupes marginalisés, ils concernent souvent les disparités auxquelles sont confrontés les Noirs américains.

Trump et ses alliés ont désigné les programmes DEI comme le prochain « danger » pour les institutions américaines et, dans une série de messages et de discours, ont attaqué la formation DEI en la qualifiant de « racisme inversé » et ont dépeint les initiatives en faveur de la diversité comme une ingérence anti-américaine. Lors de ses déplacements pendant la campagne, M. Trump a affirmé que son administration protégerait les personnes « injustement discriminées » par des programmes tenant compte de la race.

Ignorer l'éléphant dans la pièce ne le fera pas disparaître

Beaucoup trop de gens ont essayé de comparer Trump à Hitler. Ils lui accordent beaucoup trop de crédit. Il n'est pas l'éléphant dans la pièce, ce sont ses partisans qui le sont. La machine à tuer nazie n'aurait pas pu faire les choses horribles qu'elle a faites sans le soutien généralisé des citoyens allemands.

La montée du fascisme, hier comme aujourd'hui, laisse présager un avenir très sombre. De nombreux experts nous disent aujourd'hui que le mouvement MAGA n'est pas du fascisme.

Lors de l'élection de Barack Obama en 2008, les gens ont dit que c'était le signe que l'Amérique avait trouvé un moyen de transcender son horrible passé racial. Certains ont parlé d'une Amérique post-Obama, d'une Amérique post-raciale. Les sondages de sortie des urnes m'ont fait comprendre que la soi-disant Amérique post-raciale n'était que le dernier mythe américain. Nombreux sont ceux qui ont ignoré la dynamique raciale pendant la montée de Trump.

L'histoire est remplie d'autres exemples d'éléphants dans la pièce lorsqu'il s'agit de racisme. Le crime de l'apartheid a été ignoré par les administrations américaines à partir de 1948 et pendant près de cinq décennies. Plus de 300 entreprises américaines ont décidé de faire des affaires avec le gouvernement de l'apartheid, réalisant des bénéfices supérieurs à 12 %, principalement en raison du travail quasi esclavagiste des Noirs sous le régime de l'apartheid.

Malheureusement, une fois de plus, beaucoup trop de personnes sont prêtes à rester sur le côté et à faire peu ou rien alors que nous sommes à nouveau confrontés à une menace existentielle pour la justice raciale. Lorsqu'Eric Garner a été étouffé par un policier à New York, que Mike Brown a été abattu à Ferguson et que Freddie Gray est mort en garde à vue à Baltimore, les américains ont commencé à entendre la voix des Noirs de la même manière que dans les années 1950 et 1960. La situation a atteint son paroxysme en 2020 avec le meurtre de George Floyd par un policier à Minneapolis.

Plus tard dans l'année, M. Trump a publié une directive sous la forme d'un décret interdisant les formations liées à l'équité au sein du gouvernement fédéral. De septembre 2020 à 2024, la formulation de ce décret de Trump a été introduite dans des lois à travers le pays, ce qui a entraîné une

forte réaction au plaidoyer en faveur de la justice raciale qui avait eu un impact sur les cœurs et les âmes de nombreux membres de la communauté blanche.

Par la suite, nous avons assisté à un empoisonnement des idées liées aux questions d'équité, dans le but de faire en sorte que les Blancs se sentent victimes et attaqués par ce qu'ils croient être un « racisme inversé ». Aujourd'hui, il est pratiquement impossible d'avoir de véritables conversations constructives, basées sur des faits, sur la discrimination et le racisme systémique.

Nous avons laissé l'éléphant dans la pièce grandir et causer des dommages considérables à ce pays ! ::

The Milwaukee Independent
Les deux articles peuvent être lus en suivant les liens :

<https://www.milwaukeeindependent.com/explainers/trump-politically-disparages-racial-justice-efforts-blm-dei-attack-black-americans/>

<https://www.milwaukeeindependent.com/reggie-jackson/reggie-jackson-history-teaches-us-ignoring-elephant-room-will-not-make-go-away/>

David Geitgey Sierralupe from Eugene, Oregon, CC BY 2.0, via Wikimedia Commons



DES ORIGINES DU RACISME aux États-Unis

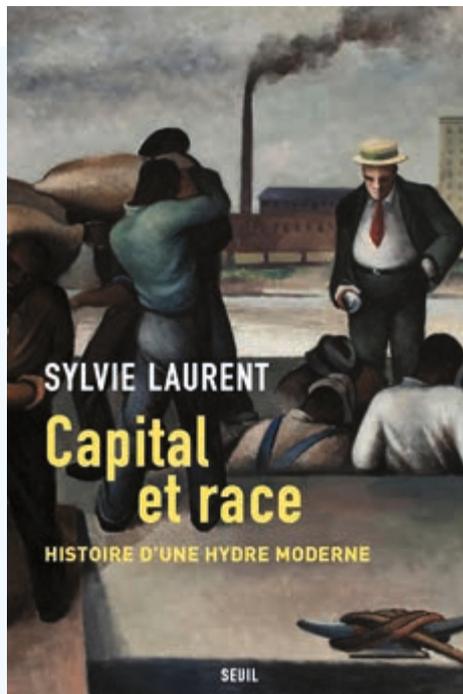
Sylvie Laurent, américaniste, est enseignante à Sciences-Po, et chercheuse associée à différentes universités américaines. Ses ouvrages les plus récents sont « *Capital et race. Histoire d'une hydre moderne* » (Le Seuil 2024) et « *Pauvre petit blanc. Le mythe de la dépossession raciale*. » (Éditions Maison des sciences de l'Homme. 2020). Dans « *Capital et race* », elle interroge l'imbrication originelle entre le capital et la race. Dans « *Pauvre petit blanc* », outre l'historique de la domination raciale aux États-Unis, elle dénonce le caractère mythique de ce concept.

Jacques Venuleth

Votre travail universitaire et les différents ouvrages que vous avez publiés, vous placent au centre de notre dossier sur « Le racisme aujourd'hui aux États-Unis ». Mais pour comprendre ce racisme aujourd'hui, un retour vers le passé, les prémisses, semble incontournable, et vous le faites avec votre dernier ouvrage « Capital et race ». Pouvez-vous nous en rappeler les grandes lignes ?

Sylvie Laurent

Le racisme s'est installé aux États-Unis par le fait même qu'ils sont le fruit d'une opération coloniale : une poignée d'européens s'est attribuée des terres qui, quoiqu'ils en disent, étaient occupées par des populations autochtones. Cette conquête a supposé une extension territoriale qui fatalement a impliqué une logique de domination, de dépossession, et d'extermination des indigènes. À partir du moment où l'expérience fondatrice d'un pays est celle-ci, la matrice raciale est présente, car l'occupation sera exprimée, justifiée et rationalisée par l'idée d'un droit naturel et objectif face à une infériorité structurelle de l'autre côté, un statut de l'ordre de la barbarie, de la brutalité endémique. Cette justification est particulièrement nécessaire dans le cas des États-Unis. Ils sont en effet en 1776, la première République qui se dit démocratique de notre occident moderne. Lorsque vous prétendez incarner la démocratie, c'est à dire le droit naturel de chaque individu à se gouverner lui-même, il est difficile d'avoir dans le même temps



non seulement des indigènes persécutés, mais plus encore des esclaves noirs. D'où le recours à la race. La race est devenue rapidement cette idéologie support qui a permis aux États-Unis de se répandre, en maintenant l'illusion d'être une démocratie. Seuls les blancs sont reconnus comme ayant le droit de disposer des terres, de disposer de la protection de l'État et de disposer de leurs corps.

J. Venuleth : *Venons-en maintenant à la situation actuelle, à l'heure Trump, et même au premier Trump, celui de 2017.*

S. Laurent : Il y a en effet deux Trump. Le discours du Trump 2017 est de rendre sa grandeur à l'Amérique et -clame--t-il- de « reprendre notre pays ». La question qui mérite de se poser est : « reprendre des

mains de qui ? ». On aurait pu dire : de ceux qui nous ont corrompus, des Démocrates, etc... Sauf que sa campagne et sa pratique présidentielle se sont concentrées sur un seul point : la stigmatisation des immigrés. Sa politique a visé à expulser de la citoyenneté et de l'ensemble des occupants légitimes du territoire les populations d'origine étrangère ou qui n'avaient pas d'ascendance européenne.

Il a donc repris cette pratique d'exclusion, que je citais plus haut : la différence entre ceux qui ont légitimement le droit d'être là et ceux qui sont décrits comme des sauvages, des criminels. Il a repris cette tradition : le pays appartient aux hommes blancs.

J. Venuleth : *Quelle est la différence avec Trump 2, Trump 2024 ?*

S. Laurent : Deux différences très importantes. D'une part, le retour du discours impérial, que l'on n'avait pas au premier Trump. On a même voulu croire qu'il était isolationniste ; on s'était trompé. Il veut directement reconquérir des terres : Panama, Canada, Groenland... Et version plus subtile, il veut asseoir son pouvoir sur certaines parties du monde qu'il entend un peu féodaliser. Je pense à l'Europe, au Moyen-Orient, à l'Afrique. C'est bien le discours colonial qui reprend. D'autre part, autre élément très important : le rôle des nouvelles technologies, de la Silicon Valley, des gens comme Elon Musk, qui depuis très longtemps défendent les théories raciales venues de la biologie, des tests d'intelligence et de la science

eugéniste. Ils pensent que certains peuples sont plus intelligents que d'autres, et ça c'est très nouveau, parce qu'on pensait que c'était complètement discrédité. Les gens comme Elon Musk disent que le devoir des hommes blancs qui ont des diplômes est de faire beaucoup d'enfants pour remplacer les peuples incapables et dégénérés par des peuples supérieurs.

J. Venuleth : *Avec ce retour vers un racisme basique, il est d'autant plus surprenant que Trump soit parvenu semble-t-il à mordre cette fois sur l'électorat des minorités. Qu'en pensez-vous ?*

S. Laurent : La seule catégorie qui a vraiment changé en partie de camp est celle des hommes hispaniques. Qu'est-ce qui se passe avec eux ? Il se passe d'une part qu'ils vivent une grande fragilité économique. Ils portent d'autre part l'héritage d'une tradition raciale dans leur propre pays ; il n'est pas bon d'être Noir dans certains pays d'Amérique latine ; ces hommes apportent avec eux leur imaginaire, leur culture et aussi leurs préjugés. Leur désir d'intégration est enfin tellement fort qu'il font tout pour ressembler à de « vrais » américains !

J. Venuleth : *Je reviens sur la brutalité de ce Trump 2. C'est tout de même un choc surprenant.*

S. Laurent : Oui. Je dois vous dire que je suis très surprise de l'explicitation de tout cela. On était habitué à des formes de racisme un peu « subtiles ». Là, on est en plein dedans. Ça a commencé pendant la campagne où on parlait de travailleurs haïtiens légalement installés aux États-Unis comme de barbares qui mangent les chiens. On projette aujourd'hui de retirer la citoyenneté américaine à des enfants nés aux États-Unis et dont les parents sont immigrés, ce qui va à l'encontre du droit américain. La logique d'exclusion est extrêmement redoutable et très claire... et je ne parle pas d'Elon Musk qui fait le salut nazi !

J. Venuleth : *Quittons un peu les États-Unis, même si c'est notre sujet, pour parler de la France, car votre propos y fait évidemment écho. D'abord, que répondez-vous à ceux qui accusent les antiracistes français d'importer une situation et des problèmes qui n'existeraient pas chez nous ?*



Antonio Gisbert, *L'arrivée des pères fondateurs*, domaine public via Wikimedia Commons.

S. Laurent : Pour ce qui est des dénégateurs du racisme, ils ne m'intéressent pas du tout. Tant mieux pour eux s'il croient vivre dans un monde, où il n'existerait pas.

Pour ce qui est de la différence, bien sûr que le racisme est différent chez nous. Personne ne dit le contraire. Il suffit d'ouvrir un livre. Mais si on veut s'intéresser à la situation française, on ne peut nier que nous avons le poids d'une histoire coloniale bien particulière avec l'Algérie, avec l'Asie, avec l'Afrique. D'autre part, des centaines d'études le prouvent, et vous êtes bien placés au Mrap pour le savoir, le racisme structurel existe en France aussi ; il transparaît dans le parcours de vie de jeunes français, dans leurs rapports avec l'école, avec la police. Enfin les discours de stigmatisation de la part de candidats et d'élus sur des bases ethnoraciales sont légion. Dans ces conditions, lire et écouter ce qui vient des États-Unis, ce racisme tellement exagéré, tellement extrême, peut et doit nous donner des outils pour penser le nôtre, agir contre lui.

J. Venuleth : *En parlant du poids de l'histoire coloniale en France comme aux États-Unis, que pensez-vous de notre initiative de demande de création d'un musée national de l'histoire du colonialisme ?*

S. Laurent : C'est une idée formidable, et il est tout à fait triste et regrettable qu'encore aujourd'hui la question de cette création continue de se poser.

J. Venuleth : *Pour finir, après ce travail d'exploration des sources du racisme aux États-Unis avec « Capital et race », comment envisagez-vous la suite de vos travaux ?*

S. Laurent : Je vais revenir au temps présent, à la situation actuelle. Ce qui se passe aux États-Unis est trop grave. D'ailleurs, je voudrais rebondir sur votre demande de création d'un musée. Savez-vous que depuis quelques années, on interdit aux professeurs et aux maîtres des écoles d'enseigner le passé colonial des États-Unis, d'enseigner l'histoire de l'esclavage ?

Aujourd'hui même, un professeur d'université en Floride, peut être renvoyé s'il dit la vérité sur le passé de son pays ! C'est le début d'une espèce de lavage des cerveaux qu'on va voir sous stéroïdes dans les prochaines années. Et personne n'est à l'abri : regardez Orban, Meloni... D'autres pays choisissent de manipuler la mémoire. Je suis très sensible à ce que vous dites sur le musée de la colonisation, car les forces adverses sont très présentes. ::

Interview réalisée
par Jacques Venuleth



LA VIOLENCE POLICIÈRE AUX ÉTATS-UNIS

SOUS LA LOUPE du Conseil des droits de l'homme de l'ONU*.

La mort de George Floyd sous le genou d'un policier de Minneapolis le 20 mai 2020, faisant suite à la mort violente d'autres afro descendants par la main de policiers blancs, a poussé le Groupe africain au sein du Conseil des droits de l'homme (CDH) à demander un débat urgent sur les violations des droits de l'homme d'inspiration raciale.



Siège de l'ONU -
Photo : qwesqwes,
CC BY 3.0, via Wikimedia Commons

Suite au débat, le CDH a adopté une résolution dans laquelle il a prié la Haut-Commissaire aux droits de l'homme de présenter un rapport complet sur le racisme systémique, les violations du droit international des droits de l'homme à l'encontre des Africains et des personnes d'ascendance africaine par les forces de l'ordre.

Ce rapport a conduit par la suite le CDH à créer un Mécanisme international d'experts indépendants chargé de promouvoir la justice et l'égalité raciales dans le contexte du maintien de l'ordre.

Dans le rapport soumis au CDH au mois d'août 2023 (A/HRC/54/CRP.7), le Mécanisme fait état de la visite conduite aux États-Unis. Il apparaît que le racisme systémique à l'encontre des personnes d'ascendance africaine est omniprésent

dans les forces de police et le système de justice pénale des États-Unis. Le rapport indique que les Noirs américains ont 4,5 fois plus de risques d'être incarcérés que les Blancs. Plus largement, le rapport constate que le racisme aux États-Unis - héritage de l'esclavage, de la traite des esclaves et des cent ans d'apartheid légalisé qui ont suivi l'abolition de l'esclavage - continue d'exister aujourd'hui sous la forme de profilage racial, d'assassinats par la police et de nombreuses autres violations des droits de l'homme. Le racisme systémique crée des associations néfastes et fallacieuses entre la race noire et la criminalité et la délinquance.

Juan Mendez, expert membre du mécanisme et ancien Rapporteur spécial sur la torture, a déclaré que « Des preuves solides suggèrent que le comportement abusif de certains policiers fait partie d'un

schéma plus large et menaçant », il a ajouté « Les témoignages et les chiffres que nous avons reçus représentent la pire partie d'un système de justice pénale raciste qui érode tous les efforts visant à lutter contre le racisme systémique »

Le rapport souligne que certains faits suggèrent qu'un certain nombre d'autres meurtres d'Africains et de personnes d'ascendance africaine liés à la police se produisent également dans le cadre d'opérations spéciales, telles que celles qui impliquent des mandats « no-knock » (sans frapper), leur permettant d'entrer au domicile de la personne sans avertissement. Au cours de la visite, le mécanisme a entendu des dizaines de témoignages déchirants de parents de personnes d'ascendance africaine tuées par la police.

Avant et pendant la visite, le mécanisme a reçu des preuves continues qui suggèrent que le profilage racial est utilisé comme base pour des contrôles d'identité discriminatoires, des interpellations, des arrestations et des abus et violences connexes, y compris des blessures graves et des décès par les forces de l'ordre.

Le rapport cite avec une profonde inquiétude des cas d'enfants d'origine africaine condamnés à la prison à vie, de femmes enceintes enchaînées pendant l'accouchement et de personnes maintenues à l'isolement pendant dix ans. Il a également décrit comment certaines personnes sont soumises au travail forcé dans des prisons de type « plantation », ce qui constitue une forme contemporaine d'esclavage.

S'agissant de la lutte contre l'impunité, le document indique que sur plus de 1.000 cas d'homicides commis par la police chaque année, seul 1% donne lieu à une inculpation. Les données disponibles montrent que les Noirs sont trois fois plus susceptibles d'être tués par la police que les Blancs. Le rapport invite les services de police à s'attaquer aux problèmes de racisme systémique à l'encontre des agents noirs chargés de l'application de la loi et aux problèmes liés à l'idéologie de la suprématie blanche au sein de ces services.

***Sont reproduits ici de larges extraits de l'article publié par ONU Info (<https://news.un.org/fr/story/2023/09/1139162>)**

UNE PRISON

DANS L'ÉTAT de New York.

28 septembre 2023 : Les Droits de l'Homme aux États-Unis.

Les Noirs ont trois fois plus de chance que les Blancs d'être tués par la police aux États-Unis, selon une nouvelle étude publiée jeudi par des experts mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

28 septembre 2023 Droits de l'homme Les Noirs ont trois fois plus de chance que les Blancs d'être tués par la police aux États-Unis, selon une nouvelle étude publiée jeudi par des experts mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Selon le Mécanisme des Nations Unies pour la justice raciale dans l'application de la loi, le racisme systémique à l'encontre des personnes d'ascendance africaine est omniprésent dans les forces de police et le système de justice pénale des États-Unis, et les autorités américaines doivent de toute urgence redoubler d'efforts pour les réformer. Les experts indépendants onusiens se sont ainsi dit alarmés par les chiffres et les circonstances dans lesquelles des personnes sont tuées par la police aux États-Unis. Chaque année, plus de 1.000 personnes seraient tuées par les forces de l'ordre dans l'ensemble du pays. Les données disponibles montrent que les Noirs sont trois fois plus susceptibles d'être tués par la police que les Blancs, et les rapports suggèrent que 33% de toutes les personnes tuées entre 2015 et la première moitié de 2023 couraient, conduisaient ou tentaient de fuir les forces de l'ordre.

« Nous rejetons la théorie de la [pomme pourrie]. Des preuves solides suggèrent que le comportement abusif de certains policiers fait partie d'un schéma plus large et menaçant », a déclaré Juan Mendez, un expert membre du Mécanisme.

4,5 fois plus de risques d'être incarcérés que les Blancs

Le rapport indique que les Noirs américains ont 4,5 fois plus de risques d'être incarcérés que les Blancs. Selon un rapport spécial du ministère de la Justice, les Noirs sont trois fois plus susceptibles de faire l'objet d'une menace de recours à la force et 11 fois plus susceptibles de faire l'objet d'un

comportement répréhensible de la part de la police (insultes, préjugés ou comportements sexuels répréhensibles) que les Blancs. Des preuves solides suggèrent que le comportement abusif de certains policiers fait partie d'un schéma plus large et menaçant. Le rapport fait suite à la visite officielle du Mécanisme aux États-Unis au début de l'année, au cours de laquelle le Mécanisme a entendu les témoignages de plus de 130 personnes affectées, visité cinq centres de détention et tenu des réunions avec des groupes de la société civile et une série d'autorités gouvernementales et policières dans le district de Columbia, à Atlanta, Los Angeles, Chicago, Minneapolis et New York City. Plus largement, le rapport constate que le racisme aux États-Unis - héritage de l'esclavage, de la traite des esclaves et des cent ans d'apartheid légalisé qui ont suivi l'abolition de l'esclavage - continue d'exister aujourd'hui sous la forme de profilage racial, d'assassinats par la police et de nombreuses autres violations des droits de l'homme. Le racisme systémique crée des associations néfastes et fallacieuses entre la race noire et la criminalité et la délinquance. « *Les institutions chargées de l'application de la loi et de la justice pénale aux États-Unis partagent et reproduisent les valeurs, les attitudes et les stéréotypes de la société et des institutions américaines* », a ajouté M. Mendez, relevant que ces attitudes et stéréotypes doivent être réformés.

Profilage racial

Par ailleurs, certains faits suggèrent qu'un certain nombre d'autres meurtres d'Africains et de personnes d'ascendance africaine liés à la police se produisent également dans le cadre d'opérations spéciales, telles que celles qui impliquent des mandats « *no-knock* » (sans frapper), leur permettant d'entrer au domicile de la personne sans avertissement. Au cours de la visite, le mécanisme a entendu des dizaines de témoignages déchirants de parents de personnes d'ascendance africaine tuées par la police. Le Mécanisme indique avoir pu ressentir le profond manque de confiance des personnes d'ascendance africaine dans les forces de l'ordre et les systèmes de justice pénale, principalement en raison « *des violences policières historiques et continues subies, et du sentiment d'oppression systémique et d'impunité pour ces violations* ». Avant et pendant la visite, le Mécanisme a reçu des preuves continues qui suggèrent que le profilage racial est utilisé comme base pour

des contrôles d'identité discriminatoires, des interpellations, des arrestations et des abus et violences connexes, y compris des blessures graves et des décès par les forces de l'ordre. Le rapport cite avec une profonde inquiétude des cas d'enfants d'origine africaine condamnés à la prison à vie, de femmes enceintes enchaînées pendant l'accouchement et de personnes maintenues à l'isolement pendant dix ans. Il a également décrit comment certaines personnes sont soumises au travail forcé dans des prisons de type « plantation », ce qui constitue une forme contemporaine d'esclavage.

Sur plus de 1.000 cas d'homicides commis par la police, seul 1 % donne lieu à une inculpation

S'agissant de la lutte contre l'impunité, le document indique également que sur plus de 1.000 cas d'homicides commis par la police chaque année, seul 1% donne lieu à une inculpation. Le rapport invite les services de police à s'attaquer aux problèmes de racisme systémique à l'encontre des agents noirs chargés de l'application de la loi et aux problèmes liés à l'idéologie de la suprématie blanche au sein de ces services. « *Dans toutes les villes où nous nous sommes rendus, nous avons entendu des dizaines de témoignages déchirants sur la façon dont les victimes n'obtiennent pas justice ou réparation. Ce n'est pas nouveau et c'est inacceptable* », a affirmé Tracie Keese, experte du Mécanisme, rappelant qu'il s'agit d'un problème systémique qui appelle une réponse systémique. Le rapport formule une trentaine de recommandations à l'intention des juridictions américaines, y compris les plus de 18.000 services de police. Il met également en évidence les bonnes pratiques locales et fédérales et reconnaît les efforts déployés par l'administration actuelle et certains gouvernements locaux pour lutter contre ce problème.

« *Les témoignages et les chiffres que nous avons reçus représentent la pire partie d'un système de justice pénale raciste qui érode tous les efforts visant à lutter contre le racisme systémique* », a conclu, Juan Mendez, un expert membre du Mécanisme.

Le Mécanisme des Nations Unies pour la justice raciale sera présenté dans un prochain numéro. ::

Daniel Dickinson
UN News

BACK IN BLACK :

LA CRISE DE L'IDENTITÉ RACIALE au XXI^e siècle

Durant la plus grande partie de leur histoire, les Afro-américains ont été unis et, dans une certaine mesure, définis par les expériences de l'esclavage, des lois ségrégationnistes dites Jim Crow et des humiliations subies dans le cadre d'une société ouvertement raciste.

SciencesPo

CENTRE DE RECHERCHES
INTERNATIONALES

Texte publié par Science PO sur le site du CERI:

<https://www.sciencespo.fr/ceri/fr/content/dossiersduceri/back-black-la-crise-de-l-identite-raciale-au-xxie-siecle>

Aujourd'hui, en revanche, le racisme affiché est largement proscrit. On trouve des Afro-américains aux positions les plus convoitées et les plus prestigieuses, et c'est de la culture noire, jadis méprisée, que sont issues une bonne partie des oeuvres de musique populaire plébiscitées et de ses stars érigées en objets d'imitation.

Bien que le racisme soit un trait durable de la société américaine – comme le démontre amplement l'élection du xénophobe invétéré Donald Trump – il constitue à présent, pour les Noirs de plus en plus nombreux qui réussissent et occupent de belles situations, bien plus un désagrément occasionnel qu'un obstacle majeur mettant en péril leur bien-être.

En revanche, les conditions sociales des Noirs pauvres sont sans doute pires aujourd'hui qu'à l'époque du franc racisme à la Jim Crow. Pour ceux des couches les plus basses de la société (*underclass*), le chômage, la criminalité et les démêlés avec la justice pénale sont des maux endémiques et dévastateurs ; quant à leurs possibilités d'ascension sociale, elles demeurent aussi restreintes qu'elles l'ont

toujours été depuis la Reconstruction¹. Cette divergence dans le vécu et dans les chances de réussite divise aujourd'hui la communauté noire aussi radicalement que jadis la « ligne de la couleur » divisait la société américaine dans son ensemble. Nous continuons le plus souvent à faire comme s'il existait une communauté noire unie partageant une seule et même expérience noire, une seule et même identité noire, mais ces représentations sont de plus en plus déphasées par rapport à la réalité quotidienne.

Pour ajouter à la complexité, si les Noirs aisés ressemblent de plus en plus à un groupe ethnique – c'est-à-dire défini moins par la dégradation consécutive à une oppression multiforme que par des différences culturelles d'ampleur modeste – les pauvres et les prolétaires blancs qui ont soutenu Donald Trump partagent de plus en plus de traits avec les Afro-américains : leur isolement, la quasi-nullité de leurs chances d'ascension sociale, leur culture dysfonctionnelle et oppositionnelle et le

¹ La Reconstruction désigne la période de l'histoire américaine consécutive à la fin de la Guerre de Sécession qui voit l'occupation des États de l'ancienne Confédération par les troupes nordistes et l'émancipation organisée des anciens esclaves (1865-1877) [n.d.t.].

mépris dans lequel ils sont tenus par leurs concitoyens plus prospères. La fracturation interne des différentes communautés raciales vient donc remettre en cause les représentations conventionnelles de la race, l'identité et la justice sociale, tout en ouvrant de nouvelles possibilités d'épanouissement humain et de société plus équitable. D'ici là, les efforts de plus en plus désespérés pour s'accrocher à des notions dépassées d'identité et de solidarité raciales entretiennent dans le débat public une malhonnêteté fondamentale qui pervertit le développement psychologique des individus et fait obstacle au dialogue entre les membres des différents groupes raciaux.

Dans les années 1970, le sociologue Nathan Glazer soutenait que la meilleure façon de comprendre l'expérience noire consistait à la comparer à celle d'autres groupes ethniques minoritaires de la société américaine tels que les Irlandais, les Italiens ou les juifs². Comme les Noirs, ces groupes avaient été autrefois les victimes d'une discrimination et de préjugés omniprésents, et pourtant ils avaient fini par se fondre dans le courant principal (*mainstream*) d'une société prospère et par se libérer presque entièrement de la stigmatisation antérieure. Grâce aux lois antidiscriminatoires, les Noirs allaient, eux aussi, trouver leur place dans cette nation de minorités que sont les États-Unis ; et le stigmate distinctif de la race noire – la « marque de l'insulte » évoquée par W.E.B. Du Bois – s'effacerait peu à peu. Avec le temps, cette hypothèse a été assez largement discréditée : trois décennies plus tard, Glazer révisait sa position et admettait que « *même en tenant compte des changements et progrès substantiels [intervenus depuis], on ne peut que constater la persistance, la solidité et l'ampleur de l'écart entre les Afro-américains et les autres citoyens* »³.

Mais peut-être la thèse initiale de Glazer était-elle moins erronée qu'incomplète et prématurée. Aujourd'hui, les Américains sont en train d'apprendre à distinguer entre Noirs éduqués et prospères, qu'ils traitent

² Nathan Glazer, *Affirmative Discrimination : Ethnic Inequality and Public Policy*, New York, Basic Books, 1975.

³ Nathan Glazer, « In Defense of Preference », *The New Republic*, 6 avril 1998.

de plus en plus comme n'importe quel groupe ethnique, et Noirs de l'*underclass*, qu'ils continuent à traiter en race inférieure et méprisée.

Globalement, les Noirs qui réussissent à présent sont ceux qui s'assimilent (ou, de plus en plus souvent, ceux qui n'ont jamais adopté de signes extérieurs d'appartenance afro-américaine). Les manières de s'exprimer, les attitudes corporelles et les codes vestimentaires de l'*underclass* noire « suggèrent à la caste dominante la possibilité de désordres » (N. Glazer) et peuvent donc susciter des réactions négatives d'employeurs et de policiers qui seraient spontanément mieux disposés face à des Noirs aux styles culturels plus bourgeois. Et pourtant, paradoxalement, les poses affectées par les Noirs des quartiers pauvres sont devenues les signes enviés d'une attrayante désinvolture (*cool*) pour des jeunes hommes de tous les groupes raciaux, grâce au succès de la musique populaire noire, notamment du rap. Le style du groupe le plus stigmatisé et le plus défavorisé de notre société fait vendre des objets de luxe ; il est la bande-son préférée des défilés de mode, la musique de fond de clubs exclusifs et de soirées huppées.

Les rappeurs les plus fameux comptent parmi les vedettes les mieux payées au monde et peuvent s'offrir le genre de vie autrefois réservé aux stars d'Hollywood, aux grands patrons et aux aristocrates européens. Ce qui fait le sel du rap gangsta c'est justement, pour une bonne part, de suggérer aux dominants la possibilité de désordres : les textes racontent et souvent glorifient le crime, la violence et la brutalité à l'égard des femmes, les artistes les plus populaires font valoir leur passé criminel comme des caïds rivalisant pour ce bien suprême, le « respect de la rue » (*street cred*), l'attirail vestimentaire est délibérément peu raffiné, voire grossier et à la limite de l'informe, les rappeurs ont popularisé l'usage du terme *nigger* (« nègre ») qui avait précédemment valeur d'insulte, ravivant dans notre mémoire le souvenir d'un racisme odieux et sans complexes que beaucoup préféreraient oublier. Le parachèvement du triomphe du rap à l'ère post-raciale consiste à vendre cet imaginaire de colère, typiquement contre-culturel, aux couches prospères de la société. L'élite, et plus encore les classes moyennes aspirant à s'élever, évitent comme la peste



Elvert Barnes, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons

les manières de l'*underclass*, mais la façon de s'habiller et de parler du rap gangsta est étudiée et copiée dans les banlieues verdoyantes des classes privilégiées. [...]

Quand en 2008 Barack Obama est devenu le premier président noir des États-Unis, un nombre étonnant de gens ont cru que ce jour marquait le début d'une société post-raciale. Mais ses huit ans de mandat ont vu une aggravation des tensions raciales, en particulier dans les relations entre forces de l'ordre et communautés noires. Si les exactions policières ne sont sans doute pas devenues plus fréquentes durant cette période, la prolifération des portables permettant de filmer et de photographier a accru de manière spectaculaire la connaissance qu'en a la population, ce qui a conduit à la création du mouvement *Black Lives Matter* et à un regain d'intérêt pour l'idée de réforme pénale.

Et, bien sûr, l'élection de Donald Trump en 2016 a aussitôt enhardi l'extrême droite : beaucoup d'indices anecdotiques donnent à penser que les crimes et délits de haine sont en augmentation dans toute l'Union, certains partisans de Trump endossant de leur propre initiative un rôle de chemises brunes vouées à assurer la suprématie de la race blanche. Ainsi les « relations raciales » américaines oscillent-elles brutalement entre deux extrêmes : sur les côtes prospères et dans les grandes villes, la tolérance et la volonté d'égalité sont plus fortes et plus ancrées qu'elles ne l'ont jamais été dans l'histoire du pays, tandis que les régions rurales et les villes désindustrialisées (la *Rust Belt*), économiquement sinistrées, paraissent régresser vers une suprématie

blanche ouvertement revendiquée que la plupart des observateurs, il y a peu encore, croyaient inexorablement sur le déclin.

Même le sous-ensemble des partisans de Trump n'est pas exempt de contradictions génératrices d'incertitude. Beaucoup d'électeurs qui avaient préféré Obama aux candidats blancs John McCain et Mitt Romney en 2008 et 2012 ont voté Trump en 2016. On est en droit de penser qu'ils ne l'ont pas choisi pour son racisme, mais malgré celui-ci. Trump a été le choix d'un nombre écrasant de blancs sans formation supérieure : de ces gens qui se sont retrouvés du mauvais côté de la barrière lors de la cassure de l'économie américaine entre carrières rémunératrices dans les métiers de la technologie, de la finance, du droit et de l'immobilier et emplois de services de plus en plus sinistres, mal payés, sans horaires fixes ni avantages sociaux. La principale réponse du parti démocrate à l'aggravation des conditions de vie de la classe ouvrière a été une version faible de l'assurance maladie généralisée qui va de soi pour la plupart des Européens. Ces électeurs-là ont rejeté la loi en question (*Affordable Care Act* promulgué en 2010) comme ils l'auraient fait d'un lot de consolation dérisoire en élisant des candidats qui promettaient de démanteler la législation emblématique de la présidence Obama et, dans la foulée, tout ce qui reste du filet de sécurité créé par le *New Deal*, au profit d'une approche implacablement libérale de la protection sociale. [...]

Les pathologies actuelles des communautés rurales et désindustrialisées, principalement blanches, ressemblent à celles

BACK IN BLACK :

LA CRISE DE L'IDENTITÉ RACIALE au XXI^e siècle *Suite et fin de la page 15*



Elvert Barnes, CC BY-SA 2.0, via Wikimedia Commons

des centres-villes, principalement noires, qui suivirent Farrakhan : les perspectives d'emploi des blancs sans formation supérieure sont à peine plus réjouissantes que celle des noirs de même niveau, la dépendance aux drogues – le plus souvent méthamphétamine et opioïdes délivrés sur ordonnance – est aujourd'hui endémique dans ces populations, les structures familiales s'effondrent, les naissances hors mariage sont en hausse (alors qu'elles diminuent chez les Noirs) et les jeunes, dépourvus de projet, s'adonnent à la délinquance et à une violence absurde. Le rapport controversé, mais fondamen-

talement juste, de Daniel Patrick Moynihan sur la famille noire, qui décrivait en 1965 la désintégration culturelle des communautés noires des centres-villes, pourrait s'appliquer presque mot pour mot en 2016 aux communautés blanches des zones rurales et désindustrialisées. [...]

La race, on le sait, n'est pas une catégorie biologique ; c'est un statut social assigné. Les groupes ethniques d'origine européenne autrefois méprisés – Irlandais, Italiens, Polonais – sont devenus « blancs » par assimilation culturelle et consolidation de privilèges ; et il n'est pas impossible

que les pauvres blancs, indépendamment de leur identité ethnique, se trouvent progressivement extirpés de la race dominante, le processus envisagé par Glazer œuvrant alors en sens inverse. Vue sous cet angle, la réaffirmation du racisme blanc qui a caractérisé la campagne de Trump ressemble à un acte de désespoir, une dernière tentative frénétique pour conserver un statut supérieur face aux forces culturelles et économiques qui sont en train de faire de la couleur de peau et de l'ascendance des facteurs de moins en moins pertinents. [...]

Et pourtant, il demeure plausible qu'une solide majorité d'Américains souhaite réellement une société racialement équitable. Certes, il existe de nombreux et profonds désaccords sur la manière de concevoir cette équité et celle d'y parvenir. Mais les racistes purs et durs, ceux qui se battent pour défendre une hiérarchie sociale fondée sur la race, sont une minorité qui ne cesse de s'amenuiser.

L'élection de Trump ne dément pas cette évolution et n'y change rien : le déclin du racisme est une caractéristique profonde et durable de la société américaine et il faudra plus que l'élection d'un démagogue raciste et xénophobe pour inverser la tendance. ::

Richard Thomson Ford

Traduit de l'anglais par Rachel Bouyssou.

Lumni

Lumni est l'offre de tous les acteurs de l'audiovisuel public (Arte, France Médias Monde, France Télévisions, INA, Radio France et TV5Monde) au service de l'éducation pour les élèves et les enseignants.

Cette offre inédite, gratuite, expertisée et sans publicité donne accès à la culture, au savoir et à la connaissance pour tous les enfants de 3 à 20 ans et couvre l'ensemble des disciplines scolaires, de la maternelle à la terminale. ::

INÉGALITÉS RACIALES AUX ÉTATS-UNIS : QUELLES AVANCÉES depuis la marche sur Washington du 28 août 1963 ?

De nos jours, plus personne ne veut avoir de débat sur le racisme. On prétend que tout va bien, mais ça n'est pas le cas. Ainsi s'exprime Martin Luther King III, fils du célèbre pasteur qui organisa, avec des organisations contre la discrimination raciale, la marche sur Washington pour l'emploi et la liberté du 28 août 1963, encore appelée marche pour les droits civiques.

Réunissant plus de 250 000 personnes, elle marqua un tournant décisif dans la lutte pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis. Après un résumé de cet événement historique, l'archive ci-dessous souligne l'inquiétude de certains leaders noirs sur la persistance des inégalités raciales aux États-Unis.

Dans les faits, l'égalité de tous les citoyens américains reste un idéal difficile à atteindre. Les progrès sont fragiles et disparates, même si la marche a permis de surmonter les plus criantes injustices. Ségrégation dans les lieux publics, mariages mixtes, droits de vote, violences policières... Quelles avancées réalisées ? Quels combats reste-t-il à mener ?

La ségrégation dans les lieux publics

Malgré le Civil Right Act du 2 juillet 1964 mettant fin – en principe – à toutes formes de ségrégation et discrimination reposant sur la race, la couleur, la religion, le sexe ou l'origine nationale, puis celui du 4 août 1965, qui renforce ces mesures en ajoutant le Voting Rights Act, destiné à protéger le droit de vote de la minorité noire, la ségrégation persiste longtemps car les mentalités évoluent lentement. Par exemple, c'est seulement en 1973 qu'il est devenu illégal d'interdire aux Noirs l'entrée dans les piscines publiques. La discrimination dans les entreprises et sur les campus. Deux ans après la marche, le 24 septembre 1965, le président Johnson signe un décret

ordonnant aux entreprises travaillant avec l'État de prendre des mesures de « discrimination positive » (affirmative action) pour augmenter les chances d'accès à l'emploi des minorités. Ces mesures concernent également l'enseignement supérieur. Coup d'arrêt le 29 juin 2023 : sous la pression de la droite ultraconservatrice, la Cour suprême américaine met fin à cette pratique de l'« affirmative action » pour les universités.

Les mariages mixtes

Le mariage entre Blancs et Noirs est un crime passible de prison dans 18 États jusqu'au 12 juin 1967, date à laquelle un arrêt de la Cour suprême déclare anti-constitutionnelle l'interdiction des mariages mixtes. La mise en pratique prend du temps. En l'an 2000, l'Alabama est le dernier État à changer sa législation afin de permettre aux couples interracial – selon la terminologie états-unienne – de se marier.

Le droit de vote

La discrimination dans le processus électoral est en principe abolie depuis 1870 par le 15^e amendement de la Constitution des États-Unis. Mais les États ségrégationnistes limitent ce droit en instituant des tests de connaissances biaisés et obligatoires pour les Noirs, des procédures byzantines d'inscription sur les listes électorales ou en imposant des taxes que la plupart des Noirs sont trop pauvres pour payer. Le 6 août 1965, l'adoption du Voting Rights Act interdit

ces pratiques. Mais le 25 juin 2013, la Cour suprême met à mal ce progrès en annulant le contrôle fédéral imposé aux États concernant les règles locales d'accès au vote.

L'accès au logement

En 1968, le Fair Housing Act interdit la discrimination concernant la vente, la location et le financement de logements fondée sur la « race » (terme utilisé tel quel dans le texte de loi de l'époque), la couleur, la religion. En réalité, la « ségrégation résidentielle » continue de sévir aujourd'hui encore : services immobiliers et financiers plus difficiles pour les Noirs, avec « guidage racial » vers certains types de logements regroupés selon l'appartenance ethnique.

Les violences policières

Martin Luther King a déclaré pendant la marche sur Washington : « Nous ne serons pas satisfaits tant que le Noir sera victime d'indiscrètes horreurs de brutalités policières ». Quarante-trois ans plus tard, les violences perdurent. Le 25 mai 2020 à Minneapolis (Minnesota), George Floyd, 46 ans, est interpellé par plusieurs policiers. L'un d'eux l'étouffe à mort avec son genou sous prétexte de l'immobiliser. À la suite de ce meurtre, le mouvement politique *Black Lives Matter* (« La vie des Noirs compte »), né en 2013 aux États-Unis, se mobilise pendant l'été 2020 lors de manifestations dans le monde entier pour dénoncer le profilage racial, la violence policière et l'inégalité dans le système de justice criminelle des États-Unis. ::

Par **Véronique Chalmet**,
écrivaine et journaliste spécialisée en histoire
Publication : 25 août 2023 | Mis à jour : 05 déc. 2024

Journal du MRAP Droit et Liberté - Sept. / oct. 1963



ÊTRE NOIR AUX ÉTATS-UNIS sous l'ère Trump

Alors que Donald Trump s'enorgueillit régulièrement des succès du marché de l'emploi aux États-Unis depuis son élection, il ne manque pas une occasion de rappeler que le taux de chômage des Afro-Américains a atteint son niveau historique le plus bas.



Photo : Gage Skidmore - VisualHunt.com

Ce point reste à relativiser dans la mesure où la majorité des emplois créés sont des emplois peu qualifiés et non pérennes. Et que les Noirs sont toujours victimes de ce que l'on nomme parfois la politique du «dernier embauché, premier renvoyé». Par ailleurs, le taux de chômage des Noirs est de 7,2%, alors qu'il n'est que de 3% chez les Blancs.

Le patrimoine d'un foyer blanc est en moyenne 44 fois supérieur à celui d'un foyer noir. Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec ceux concernant la pauvreté, qui, aux États-Unis, touche toujours très majoritairement les Noirs. Sur les 47,4 millions de Noirs américains, 20 % d'entre eux sont en situation de pauvreté soit

2,5 fois plus que les Blancs. Le revenu médian annuel d'un foyer noir est de 36 651 dollars, alors qu'un foyer blanc peut escompter 24 000 dollars de plus. Le patrimoine d'un foyer blanc est en moyenne 44 fois supérieur à celui d'un foyer noir.

Si l'on compare avec les autres minorités raciales, les Noirs restent marginalisés en termes de patrimoine. Une famille d'origine latino-américaine possède un patrimoine en moyenne 22 fois supérieur à celui d'une famille noire. Sur le plan de la santé, les chiffres sont encore plus alarmants. Le taux de mortalité maternelle des femmes noires est 2,6 fois plus élevé que la moyenne nationale. Quant au risque de mourir du sida, il est cinq fois plus élevé chez les Noirs. Globalement, l'espérance

de vie des Noirs aux États-Unis est de sept ans inférieure à celles des autres groupes raciaux. Outre le fait d'être touchés par de plus forts taux de morbidité, les Noirs sont également surreprésentés dans les prisons. Tandis que les Noirs ne représentent que 12 % de la population américaine, 33 % des prisonniers aux États-Unis sont noirs. Ce phénomène dit «d'incarcération de masse» est depuis quelques années dénoncé, notamment par le mouvement Black Lives Matter, comme la marque d'un racisme institutionnel propre au système judiciaire américain.

Pour l'immense majorité des Noirs, ces statistiques sont un legs de l'esclavage dont leurs ancêtres furent victimes. 84 % des Afro-Américains considèrent en effet que l'esclavage a encore une incidence sur leur vie et 78 % d'entre eux estiment que le pays n'est pas allé assez loin pour leur donner les mêmes droits qu'aux Blancs. Aux États-Unis, la marginalisation et les discriminations à l'encontre des Noirs sont des faits anciens qui ont été réactivés depuis le début des années 2010, tandis que se sont multipliées les atteintes contre le droit de vote des Noirs.

À cet égard, les Afro-Américains sont plutôt pessimistes. La moitié d'entre eux considèrent qu'il n'y aura jamais d'égalité raciale aux États-Unis, alors que 93 % des Blancs estiment que cela est possible ou est déjà advenu. En 2009, peu après l'élection de Barack Obama, 44 % des Noirs pensaient que le racisme était encore un problème aux États-Unis. Deux ans après l'élection de Donald Trump, ils sont 88 % à le penser.

Les espoirs déçus par les deux mandats de B. Obama n'ont fait qu'accentuer l'acuité de la question raciale aux États-Unis. Ils laissent à penser que l'exacerbation des haines raciales qui caractérise le mandat de D. Trump constitue un backlash, une réaction raciste violente et conservatrice similaire à celle observée dans le Sud après la période de la Reconstruction qui succéda à la Guerre de sécession. ::

Extrait d'un article de

Jean-Paul Lallemand-Stempak

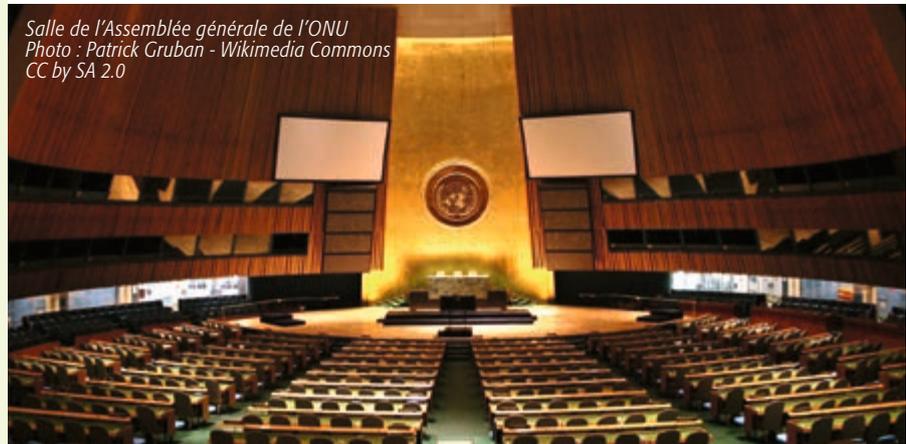
Article publié le 16 avril 2020 par Vie-publique.fr, site web français, produit, édité et géré par la Direction de l'information légale et administrative, administration placée sous l'autorité du Premier ministre.

PENDANT CE TEMPS, À L'ONU...

Le 31 octobre 2024, le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de la Mission des Nations Unies pour le Référendum au Sahara occidental (créée en 1991)... sans prendre de décision quant à l'organisation du référendum et en rejetant les deux amendements présentés par l'Algérie portant sur la surveillance des violations du droit international humanitaire et des droits humains : aucun pays n'a osé voter contre, mais la grande majorité s'étant abstenue, le nombre de voix requis pour l'adoption des amendements n'a pas été obtenu.

Le 4 novembre 2024, le Comité des Droits de l'Homme, organe chargé de surveiller l'application du Pacte international sur les droits civils et politiques par les Etats parties au Pacte, a adopté les Observations finales concernant le sixième rapport périodique de la France (CCPR/C/FRA/CO/6). Les membres du Comité (experts indépendants) ont exprimé leur inquiétude concernant l'absence de progrès réalisés sur la question relative à l'autodétermination du peuple de la Polynésie Française et leur préoccupation de ce que les modalités d'organisation du troisième référendum en Nouvelle Calédonie. Le Comité a également exprimé sa préoccupation et a fait des recommandations sur différents sujets tels que le profilage racial par les forces de l'ordre, l'usage excessif de la force par les forces de l'ordre, le traitement des étrangers, le non-refoulement, la liberté de conscience et de religion, les discours et crimes de haine, la liberté d'association. Pour chaque sujet le Comité a émis des recommandations.

Le 18 novembre 2024, le Conseil de sécurité a été saisi d'un projet de résolution portant sur la protection de la population civile au Soudan. Au terme des négociations, 14 membres du Conseil ont voté en faveur, mais la Russie a opposé son veto à la demande du Conseil Souverain de Transition du Soudan qui est opposé à toute intervention de l'ONU. À noter que la Russie a de forts intérêts dans les mines d'or du pays. La guerre civile qui a repris depuis le mois de mai 2023 (malgré la signature de la Déclaration d'engagement de Djeddah pour la protection des civils) a causé la mort d'environ 150'000 personnes, alors qu'au cours de 21 de ces dernières



Salle de l'Assemblée générale de l'ONU
Photo : Patrick Gruban - Wikimedia Commons
CC by SA 2.0

25 années les violences sexuelles, les viols et l'esclavage sexuel demeurent impunis et conduisent de nombreuses femmes au suicide. Plus d'un million et demi de personnes dépendent de l'aide humanitaire internationale et sont dans un état de malnutrition aigue. Le Haut-Commissariat aux Réfugiés de l'ONU estime que 8,6 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et 3,1 millions sont réfugiées dans les pays voisins.

Le 21 novembre 2024, la Cour Pénale Internationale a émis un mandat d'arrêt contre Benyamin Netanyahu et Yoav Gallant (ex-ministre de la défense) pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Le 3 décembre 2024, 157 membres de l'Assemblée générale de l'ONU décident de l'organisation d'une Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États qui se tiendra à New York du 2 au 4 juin 2025 sous la coprésidence de la France et de l'Arabie saoudite (A/RES/79/81). Israël, Etats Unis, Argentine et Hongrie sont parmi les 8 pays ayant voté contre.

Le 27 janvier 2025, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) a publié un Rapport sur la situation humanitaire des réfugiés et migrants sur le littoral nord de la France (<https://www.unhcr.org/fr-fr/media/rapport-statistique-calais-2024>).

Les résultats de cette enquête montrent qu'une majorité des personnes interrogées proviennent de pays tels que le Soudan (40 %), l'Érythrée (14 %) et la Syrie (9 %) et que la route de la Méditerranée centrale, l'une des plus mortelles au monde, reste le principal itinéraire emprunté, via la Libye et la Tunisie. La majorité des personnes interrogées ont quitté leur pays depuis des années et sont arrivées récemment en France. Le HCR estime qu'un meilleur accès à des mesures de protection et d'inclusion pourrait être proposé bien en amont de l'arrivée des personnes à Calais...

Le 7 février 2025, à l'issue d'une session extraordinaire dédiée à la situation dans l'est de la République Démocratique du Congo, le Conseil des droits de l'homme a décidé de mettre en place une mission d'établissement des faits sur les graves violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits et les graves violations du droit international humanitaire commises dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

Le Conseil exige que le Mouvement du 23 mars cesse immédiatement toutes actions hostiles et se retire des zones occupées. Il exige également que la Force de défense rwandaise cesse de soutenir le Mouvement du 23 mars et se retire instamment du territoire de la RDC (A/HRC/RES/S-37/1). ❖

Gianfranco Fattorini
Représentant du MRAP auprès de l'ONU

LA CINÉASTE D'HITLER, UN MONSTRE D'ÉGOÏSME et de racisme

A propos du film *Leni Riefenstahl, la lumière et les ombres*, film documentaire de Andres Veiel, 2024.



Leni Riefenstahl, la cinéaste d'Hitler, est évoquée dans ce film grâce à ses archives filmées et sonores personnelles, très riches, qu'elle a laissées après sa mort, n'ayant pas d'héritier.

Cette Allemande (1902-2003), qui a vécu 101 ans, dotée d'une vitalité hors du commun, a connu des vies multiples, comme elle le relate dans ses autobiographies où elle vise à se mettre en valeur : d'abord danseuse de talent, elle a ensuite été une star – courageuse - de films d'alpinisme, comme dans le film *La Lumière bleue* (1932), puis est devenue la cinéaste de propagande d'Hitler, réalisant les films *Le triomphe de la volonté* (sur les congrès d'Hitler à Nuremberg) et *Olympia* (ou *Les Dieux du stade*, sur les Jeux Olympiques de Berlin en 1936). Tenue à l'écart après 1945 du fait de sa collaboration avec le III^e Reich, elle continuera à pratiquer le cinéma et la photographie, allant, à partir des années 1960, au Soudan, filmer et photographier les Noubas, puis faisant ensuite de la plongée sous-marine et des photos remarquées des fonds marins.

Indéniablement douée en cinéma, elle a innové dans la manière de faire les prises de vue et les effets visuels. Cependant, cette femme apparaît telle qu'elle est à travers ce documentaire, à savoir un monstre d'égoïsme et d'égoïsme, dénuée de toute empathie et de toute humanité. Elle reste, encore dans les années 1990, interviewée par les médias, attachée à ses sentiments admiratifs pour Hitler et pour les idées nazies, elle est en admiration devant ses propres prises de vue des congrès de Nuremberg, elle ne renie par son engagement auprès d'Hitler dont elle a été très proche, tout en essayant d'argumenter en affirmant qu'elle ne faisait pas de politique mais seulement de l'art, et elle reste totalement insensible au sort des

juifs, des tziganes, et des autres victimes du nazisme. Au début des années 1940, elle tourne un film, *Tiefland*, pour lequel elle sort une soixantaine d'enfants tziganes d'un camp, pour les faire jouer comme figurants. Cela prouve bien qu'elle connaissait parfaitement l'existence des camps de concentration et d'extermination, contrairement à ce qu'elle a plaidé après-guerre. Ces enfants, après le tournage, ont été déportés et assassinés à Auschwitz, sans qu'elle s'en préoccupe. Pour d'autres prises de vues, elle voit dans son champ de vision des détenus juifs en train d'effectuer du travail forcé et d'être maltraités par leurs gardiens, et elle exige alors qu'ils soient déplacés un peu plus loin, afin de ne pas gêner sa prise de vue, ce qui, là encore, montre bien qu'elle savait comment le régime nazi traitait les juifs.

Pour le film *Olympia*, elle s'est attachée surtout à mettre en valeur les corps blancs et blonds, étant pénétrée de l'idéal raciste hitlérien. Des décennies après, dans les années 1990, répondant à un journaliste, elle dit qu'elle ne ferait pour rien au monde un film sur des personnes handicapées, car « *ce n'est pas [s]on métier* ». Elle prononce également alors des mots méprisants à l'égard de Jesse Owens.

Sur des passages d'interviews tournées avec des journalistes, alors qu'elle croit qu'elle n'est pas filmée, elle s'énerve et se met dans une rage folle, prononce des mots agressifs et violents contre le journaliste, lorsqu'il est question de politique et que le journaliste la met face à ses propres contradictions. Dans les années 1960-70, sur des rushes où elle est avec les Noubas du Soudan, on la voit se comporter de manière très condescendante, méprisante, néo-colonialiste envers ces derniers, jetant de la nourriture aux enfants comme s'ils étaient des animaux, poussant

et bousculant des adultes avec mépris et racisme, réprimandant des Soudanais en costume de cérémonie, qu'elle veut filmer, et les frappant, pour qu'ils se mettent dans la position qu'elle souhaite pour les filmer... Ce qui est contraire à toute humanité et à la démarche ethnographique qu'elle prétend adopter. Et plus tard, en interview, elle se défend d'être trop interventionniste dans la vie de ces peuples autochtones, et donc de contribuer à leur faire perdre leur culture, en prétendant qu'elle ne faisait que les filmer de très loin, avec un grand télé-objectif, à leur insu. Ce n'est que l'un de ses très nombreux mensonges.

Ainsi, ce film montre que Leni Riefenstahl, certes douée en photographie et en montage cinématographique (toutefois, elle a pillé le travail d'un confrère, Willy Zielke), et dotée d'une vitalité et d'une résilience surprenantes, était une personne raciste, narcissique (lors de sa dernière interview, elle ne cesse de se regarder dans un miroir et de demander à déplacer la source de lumière pour cacher ses rides), insensible à la souffrance d'autrui, manquant de toute humanité et de toute empathie.

Ce qui est dérangeant est de voir qu'elle a toute sa vie essayé de reconstruire son image au moyen de nombreux mensonges, et qu'une partie relativement importante de la population allemande l'a soutenue et lui a apporté son adhésion tout au long des années, ce qui montre bien que la dénazification des esprits a été très incomplète. Ce film glaçant permet une réflexion sur la nature humaine et montre qu'on n'a jamais fini de combattre les préjugés racistes. ❖

Chloé Maurel,
historienne

Souleymane Bachir Diagne, UNIVERSALISER « L'HUMANITÉ PAR LES MOYENS D'HUMANITÉ ».

A Trump qui veut « *Make America Great Again* »
Souleymane Bachir Diagne répond par un « *Make
Humanity Great Again* »...

Il sait que la situation apparaît défavorable à cette revendication avec les multiples enfermements tribaux actuels, semblables à celui du président des États-Unis.

Mais il rappelle que ce qu'il considère comme la plus grande avancée vers l'universel « *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* », adoptée par l'ONU en 1948, le fut, alors que, comme le constatait Teilhard de Chardin en 1945, « *un voile épais de confusion et de dissensions traîne en ce moment sur le Monde. Jamais, dirait-on, les hommes ne se sont plus cordialement repoussés et haïs qu'aujourd'hui où tout les rapproche* ».

Donc, tout au long de cet ouvrage publié en 2024, résultat d'une réflexion menée depuis de nombreuses années, ce professeur de philosophie sénégalais à l'université de Columbia déroule son argumentaire, l'offre au débat et nous aide grandement dans notre réflexion sur le sujet.

Il répond d'emblée à ceux qui, dans la vague réactionnaire antiwokiste, accusent tous ceux qu'ils désignent comme « postcoloniaux » ou « décoloniaux » de ne parler que de leurs particularismes pour les opposer à l'universel. « *Il est bon en effet de rappeler, dit-il, que tout poètes et théoriciens de la « négritude » qu'ils fussent, Léopold Sedar Senghor et Aimé Césaire ont été aussi, ont été avant tout, des pen-*

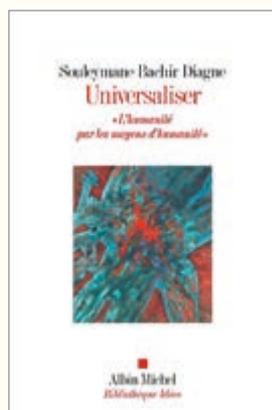


Photo : Ji-Elle, CC by SA 4.0, via Wikimedia Commons

seurs de la totalité du monde et de notre temps, ainsi que de l'exigence de mener combat non seulement contre le colonialisme mais aussi pour un « humanisme du vingtième siècle », pour un « humanisme universel ».

Il répétera cela plusieurs fois avec force et l'aide encore d'Aimé Césaire : « *Provincialisme ? Non pas. Je ne m'enterre pas dans un particularisme étroit. Mais je ne veux pas non plus me perdre dans un universalisme décharné* ». (Lettre à Maurice Thorez 1956).

Dans le même temps, il ne méconnaît pas la tentation de certains pourfendeurs de l'« universalisme occidental » de s'enfermer dans un relativisme qu'il trouve inacceptable. Cela dans la foulée de Frantz Fanon demandant aux siens de ne pas vivre dans le



« grand mirage noir » après « la grande erreur blanche ».

Il faut faire vivre l'universel, nous dit Bachir Diagne, mais jamais comme un état, toujours comme un but à atteindre. C'est pourquoi il utilise dans son titre même ce verbe d'action : « universaliser ».

Pour commencer, il faut comme l'affirme le fondateur de la revue *Présence africaine* Alioune Diop « *Déoccidentaliser pour universaliser, tel est notre souhait. Pour universaliser, il importe que tous soient présents dans l'œuvre créatrice de l'humanité* ».

L'universel ne peut pas être cet universel impérial porté par les armées de Napoléon, celui-là même qui venait de rétablir l'esclavage dans les Antilles. Il faut démonter cette légende, démonter l'autoproclamation d'un humanisme occidental en surplomb de toutes les autres cultures et de leur propre humanisme. Démonter évidemment l'illusion d'une mission civilisatrice portée par la colonisation.

Il emprunte justement à Jaurès le sous-titre de son ouvrage « *L'humanité par des moyens d'humanité* ». Jaurès qui après avoir un temps partagé la vision de Jules Ferry sur la colonialisme reviendra de cette illusion et le combattra. Un chemin et une méthode qu'illustreront en leur temps Nelson Mandela et Desmond Tutu en Afrique du Sud, où « *la victoire contre l'apartheid aurait également pu s'avérer être la victoire d'un autre tribalisme si elle avait été comprise comme le moment de la vengeance contre la tribu afrikaner* ».

Un chemin qui « *vise l'horizon d'une humanité à construire en permanence* »... « *car le nouvel apartheid est maintenant l'inégalité économique et sociale qui justifie les impatiences de la jeunesse sud-africaine* ».

Une dernière citation pour finir, extraite de ce livre dans lequel l'auteur parvient à faire dialoguer des penseurs issus de périodes et cultures diverses : « *Il ne s'agit pas de dire : « Je pense donc je suis ».* Il s'agit de dire plutôt : « *Je suis parce que j'appartiens. Je participe. Je partage.* » ❖

Jacques Vénuleth

CHRISTINE BOULANGER

UNE ARTISTE engagée.

Christine Boulanger est une artiste amie du MRAP. Elle a déjà présenté, lors d'un colloque du MRAP, son travail à la fois artistique et social, qui est une autre façon de construire le « vivre ensemble ». Elle a bien voulu nous en parler.



Photo : Matteo Pellegrinuzzi

MRAP

Quelle est votre démarche artistique et sociale? Comment liez-vous ces deux aspects ?

Christine Boulanger

J'ai passé une bonne partie de mon enfance au fin fond de la campagne. Alors à Paris, ça m'a toujours interpellée de voir une foule de gens se côtoyer et pourtant se connaître si peu – tout comme la grande entreprise où je travaillais. Mes racines familiales, la richesse de vivre entre deux mondes, haute bourgeoisie et agriculteurs, les valeurs d'humanisme qu'on m'a transmises, tout ça fait que je suis sensible aux préjugés. Et j'ai appris très jeune combien faire ensemble était fédérateur. En 2015, j'ai commencé à dessiner, écouter et raconter mes voisins. Leurs portraits ont été projetés dans une nouvelle gare à Paris pendant la Nuit Blanche 2016. Les gens s'arrêtaient, discutaient... Alors j'ai créé Visages d'en faces : il s'agit d'une approche du portrait dessiné et raconté pour mieux se connaître et mieux faire ensemble, avec des ateliers, des expositions et des lectures à voix haute. Aujourd'hui, j'interviens en

entreprise, dans les territoires et dans l'enseignement, pour renforcer les liens, valoriser des métiers méconnus, accompagner des changements individuels et collectifs.

MRAP : *Comment, par vos dessins et les échanges suscités autour de vos expositions, contribuez-vous à lutter contre les préjugés ?*

C. Boulanger : Dessiner facilite ma rencontre avec des personnes qui se laissent moins volontiers photographier ou filmer, ou qui sont juste curieuses. Mes portraits renforcent l'estime de soi : c'est là que commence la lutte contre les préjugés et leurs conséquences. Je fais en sorte que les gens découvrant l'exposition dans l'espace public ou dans des bureaux voient d'abord des visages et se demandent qui sont ces personnes qu'on a pris le temps de dessiner.

Lors d'une conférence à la Sorbonne, le public pensait voir un poète alors qu'il s'agit d'un éboueur. À côté du portrait, je relate des anecdotes à la fois personnelles et universelles. Chacun peut s'identifier. Les portraits enrichissent les échanges,

gènèrent des conversations inédites, créent des nouveaux liens.

Dans certains ateliers, les participants se dessinent mutuellement pour développer l'attention à l'autre. « Dessiner l'autre m'a mis plus à son écoute, je me suis senti davantage concerné » m'a relaté un participant. La lecture de mes portraits permet de réfléchir autour de sujets délicats, et moins frontalement sur des préjugés que nous avons tous.

MRAP : *Avec votre exposition sur les métiers de la propreté, comment contribuez-vous à revaloriser des personnes souvent peu mises en valeur dans notre société, notamment des personnes racisées ?*

C. Boulanger : Je ne martèle pas des discours. Quand je donne à voir le quotidien d'une agente d'accueil en déchèterie, ses valeurs, son humour, sa bienveillance, il se trouve qu'elle est noire et qu'elle vient de Martinique, mais je montre d'abord des compétences, un parcours, une personnalité.

L'écriture empêche d'entendre un accent, réduit la distance dûe à la glottophobie. Je pense à José venu de Colombie, arrivé en France malgré lui. Il s'est battu pour s'en sortir, il aime son métier d'éboueur. J'ai reçu des messages de gens touchés par son portrait. José a aussi été interviewé par des journalistes, ça a renforcé sa fierté de participer à cette exposition, et celle de ses collègues qui se sentent bien représentés.

MRAP : *Comment, avec l'exemple de Syra, avez-vous pu donner aux jeunes filles noires un modèle de réussite qui leur parle ?*

C. Boulanger : Ce portrait a été réalisé dans le cadre d'un projet sur les métiers du sport, l'exposition s'adresse à des jeunes en questionnement sur leur orientation professionnelle. Syra est devenue une journaliste reconnue dans le monde du basket alors qu'elle n'avait pas imaginé faire ce métier – notamment parce qu'elle ne connaissait pas de femme noire journaliste. Mais j'évoque une quantité d'autres obstacles qu'elle a dû franchir. Et son visage dessiné, pour moi, est d'abord celui d'une femme. Pour d'autres, c'est le portrait d'une femme noire.

Chacun y voit ce qu'il veut. Je le trouve très beau, il a été exposé en grand format dans les rues de Paris et dans des centres culturels, sur des forums des métiers... Qu'il aide à réduire des freins quels qu'ils soient, c'est ce qui compte pour moi. ❖

Pour en savoir plus : visagesdenfaces.com



COMITÉS LOCAUX

TRAVAIL de mémoire

Visite du Mont Valérien* et du Musée de l'immigration pour 60 citoyen-nes valenciennes-es.

**Principal lieu d'exécution en France de Résistants et d'otages pendant la seconde guerre mondiale.*



Des responsables d'association bien évidemment du MRAP mais aussi de la CIMADE, Amnesty International, Alliance Française, St Vincent de Paul, ANACR, des associations féminines, sportives, environnementales, de Mémoire (musée de Denain), d'anciens salariés (Eternit), des militants de quartiers de Trith, Petite Foret, Condé, Denain...

Des professions diverses : Professions libérales, Journaliste, salariés, artisans, infirmières, secrétaire médicale, cadres et agents territoriaux, travailleurs sociaux...

Des élus de Trith St léger, Petite Foret qui avec la Ville de Valenciennes ont participé au financement de cette action citoyenne.

Par ces visites pédagogiques, ils ont souhaité partager et renforcer les convictions humanistes sur l'Amitié entre les Peuples, la Paix, le « Vivre Ensemble » avec nos différences que nous considérons comme une richesse. Ces visites du Mont Valérien et du musée de l'Immigration, riches en émotion, ont renforcé les sentiments de fraternité, de respect et de dignité et ceci dans une ambiance conviviale.

Au musée de l'immigration, les membres du MRAP ont pu découvrir avec satisfaction et fierté l'importance de l'implication de leur mouvement dans la lutte contre le racisme durant la période contemporaine par la présence de nombreux documents (affiches) et images (photos de rassemblements) témoignant de leurs actions inlassables dans ce noble combat. ❖

Les membres du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) viennent d'organiser, ce mardi 29 octobre, un voyage éducatif et pédagogique à Paris afin de faire découvrir le Mont Valérien et le Musée de l'Immigration à 60 Valenciennes et valenciennes engagés dans la vie citoyenne.

En effet, ils ont invité à Paris de nombreux partenaires, dans une large diversité d'engagement à savoir :

De nombreux membres du principal partenaire qu'est l'Education Nationale, avec la présence de principales de collège, psychologues, CPE, documentalistes, enseignants, élèves et acteurs du monde éducatif...

UN PASSÉ QUI NE PASSE vraiment pas

Tout le monde ne le sait pas forcément, mais le général Bigeard est né à Toul (Meurthe et Moselle).



Rassemblement à Nancy contre l'installation de la statue.
Photo : MRAP

Enfin, ne le savait pas ! Car cette ville vient d'atteindre à une certaine notoriété, pas très glorieuse : elle a installé récemment, dans l'espace public, une statue à son héros. Un vrai héros, en parachutiste à la démarche triomphante, comme le montre la photo !

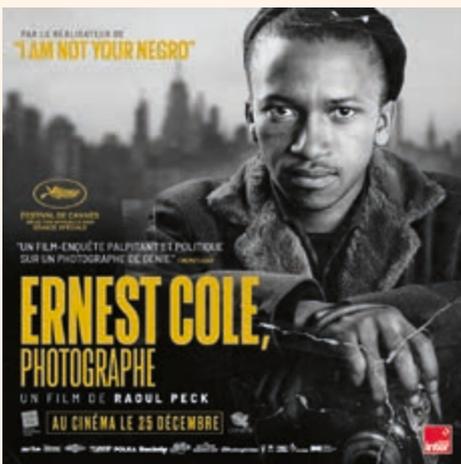
Cette opération est insolite. Le général habitait sa ville natale et y est mort. Il reste bien un courant nostalgique parmi ceux qui l'ont connu et une fondation active perpétue sa mémoire. C'est elle qui a commandé et payé cette statue et a mené une campagne têtue pour son installation.

Mais pourquoi la mairie a-t-elle cédé, en autorisant cette installation ? La liste majoritaire elle-même, qui se veut de gauche, était d'ailleurs très divisée. Bien sûr un collectif (dont le MRAP fait partie) s'est constitué pour s'opposer à cette installation, qui a fini par avoir lieu, malgré une opposition active (pétitions, manifestations, conférences...) et deux ans de tergiversations. Cette statue rend hommage à un homme qui est non seulement un tortionnaire notoire et un criminel



de guerre, mais qui symbolise ces guerres absurdes qui ont tenté, en Indochine et en Algérie, d'empêcher la fin inévitable du colonialisme. Cette installation est d'autant plus anachronique que tout le monde, y compris de nombreuses villes (comme Limoges et Périgueux avec Bugeaud), réfléchissent à la façon de gérer le poids du passé et la construction d'une mémoire partagée. Toul a le triste privilège de se placer à contre-courant de l'histoire ... ❖

J.F. Quantin,
militant MRAP, habitant de Toul



ERNEST COLE, photographe

Nous avons beaucoup apprécié ce film de Raoul Peck (« *I am not your negro* ») qui retrace la vie de Ernest Cole, photographe noir de l'Afrique du Sud de l'apartheid.

Il a été le premier à documenter cette histoire de l'apartheid.

Toute l'horreur de cette période est présente dans ces clichés, cette horreur qui le conduiront à l'exil en 1966 aux États-Unis, où il découvrira une autre horreur : celle du capitalisme sauvage et de la ségrégation.

Après une période d'euphorie, entre États-Unis et Suède, où il connaîtra la célébrité, il sera broyé par le racisme, oublié de tous, souvent sans domicile fixe. Beaucoup de ses photographies, ses archives sont perdues... jusqu'en 2017, où plus de 60 000 de ses négatifs et planches-contact sont retrouvés dans le coffre-fort d'une banque suédoise ! Ces photographies d'Ernest Cole

sont magnifiques et le film lui rend un hommage sincère et émouvant. La prise de vue est superbe, l'histoire terrible.

Le MRAP est partenaire de ce film : Il faut le voir, il faut l'utiliser pour nos interventions, pour des cinés-débats. ❖

Francois Sauterey,
Co-président du MRAP